



ÉCOUTER LES USAGES ET LES PERCEPTIONS : UNE CLÉ POUR PENSER LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

Retour d'expérience sur deux rivières
cévenoles

Démarches participatives

BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE

Décembre 2017

REMERCIEMENTS

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la communauté de communes Lodévois et Larzac tiennent à remercier :

Jean-Baptiste Chémery et Gaëlle Gasc, du bureau d'études Contrechamp, pour la réalisation du volet sociologique de l'étude et la rédaction de ce guide.

Anne-Laurence Agenais (Actéon) pour la réalisation du volet économique de l'étude, Thierry Beck (Oteis) pour son regard et ses conseils techniques, Sylvie Morardet et Patrice Garin (Irstea) pour les échanges méthodologiques au cours de l'étude.

Ainsi que toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de l'étude et de ce guide :

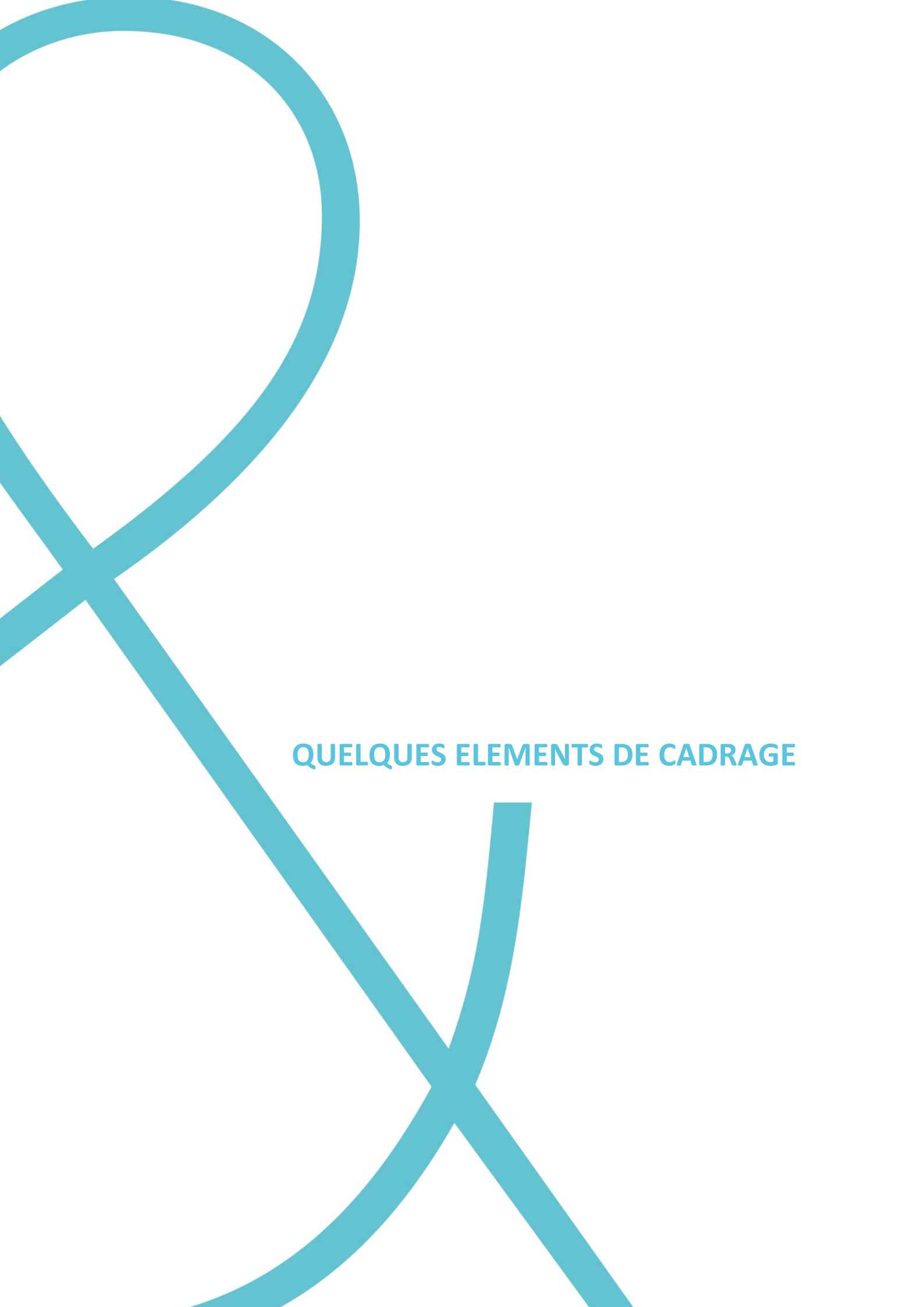
- les membres du comité de pilotage de l'étude: Joëlle Goudal, élue en charge de l'environnement et des grands sites à la communauté de communes Lodévois et Larzac, Gaëlle Lévêque, élue en charge de l'urbanisme à la communauté de communes Lodévois et Larzac et à la ville de Lodève, Ludovic Cros, élu adjoint à la gestion de l'espace public à la ville de Lodève, Pierre Leduc, 1er adjoint à la ville de Lodève, Arnaud Le Beuze, actuel directeur du service eau-rivières-assainissement de la communauté de communes Lodévois et Larzac, Amélie Déage, directrice du service eau-rivières-assainissement au moment de l'étude, Matthieu Guillot, DGS de la communauté de communes Lodévois et Larzac, Mathieu Catala, technicien de rivière à la communauté de communes Lodévois et Larzac, Evelyne Séjourné, DGA de la ville de Lodève, Hélène Durand, animatrice commerce et artisanat à la communauté de communes Lodévois et Larzac, Rodolphe Chorgnon, DST de la ville de Lodève, Christophe Vivier, directeur du syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault, Maeva Carrère du syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault, Fabrice Cathelin, Julien Golembiewski et Nathalie Sureau-Blanchet de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- les élus, les directeurs de la communauté de communes Lodévois et Larzac et de la ville de Lodève qui ont participé aux entretiens préalables ;
- les acteurs du territoire, acteurs économiques, conseil citoyen, associations, établissements publics qui ont été interviewés ;
- les participants à l'atelier participatif du 7 juin 2016 ;
- ainsi que tous les habitants de Lodève, riverains de la Lergue et de la Soulongre, personnes de passage à Lodève qui ont accepté les 10, 11, 12 et 13 septembre 2015 de répondre aux enquêtes.

SOMMAIRE

QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE	3
UNE ETUDE POURSUIVANT DEUX OBJECTIFS COMPLEMENTAIRES	4
UN PROJET A LA CROISEE DE TROIS DYNAMIQUES	4
PHYSIONOMIE DE L'OFFRE DU PRESTATAIRE	6
UN PEU DE GEOGRAPHIE ET D'HISTOIRE	7
OUVRIR LES YEUX	8
UNE ETUDE, UN ITINERAIRE	9
UNE APPROCHE DES USAGES	15
LES USAGES OBSERVES	16
LE PROFIL DES USAGERS	17
LA SPATIALISATION DES USAGES	17
LA MISE EN DEBAT DES USAGES LORS D'UN ATELIER PARTICIPATIF	20
UNE LECTURE DES UNIVERS DE PERCEPTION DES COURS D'EAU	24
QU'EST-CE QUE LA PERCEPTION SOCIALE ?	25
POURQUOI PARLER D'UNIVERS DE PERCEPTION ?	25
A PROPOS DU COUPLE PROPRETE / SALETE	26
A PROPOS DE LA NATURALITE	28
A PROPOS DE LA SOCIABILITE	30
A PROPOS DE LA MOBILITE	32
A PROPOS DE LA PATRIMONIALITE	34
D'UN UNIVERS A L'AUTRE, DES LIENS INCONTOURNABLES	35
ET PENDANT CE TEMPS, DANS L'ESPRIT DES RIVERAINS	36
REGARDS CROISES SUR L'ETUDE	38
LE POINT DE VUE DE L'ELUE A L'ENVIRONNEMENT, DU DIRECTEUR DE L'EAU ET DU TECHNICIEN DE RIVIERE	39
LE POINT DE VUE DU BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE	41
LE POINT DE VUE L'AGENCE DE L'EAU	41
LE REGARD DES CHERCHEURS	42
CONNAISSANCE DES USAGES ET PERCEPTIONS : Y ALLER OU PAS ?	46
ANNEXES	50
ANNEXE 1 : DOCUMENT DE COMMUNICATION SUR L'ETUDE	51

Ce document présente le volet sociologique d'une étude socio-économique, conduite en 2015-2016. Il a été conçu pour être accessible rapidement à différents types de lecteurs au regard de leurs attentes.

- Le chapitre « **QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE** » est destiné au lecteur qui veut savoir où il met les pieds. Le lecteur pressé sera tenté de le survoler... ou d'y revenir pour comprendre les tenants de cette étude.
- La chapitre « **UNE ETUDE/UN ITINERAIRE** » se penche sur le travail réalisé au travers de quelques étapes clefs. En un mot, il est destiné au lecteur curieux qui souhaite en savoir plus sur les dessous de cette étude... et constater la souplesse d'approche et les adaptations permanentes qu'exige l'étude de toute réalité sociale.
- Le chapitre « **UNE APPROCHE DES USAGES ASSOCIES AUX RIVIERES** » s'attache forcément aux rivières lodévoises. Le lecteur étranger à ce territoire pourra s'intéresser à la façon dont ces usages ont été caractérisés et spatialisés sur le territoire.
- Le chapitre « **UNE LECTURE DES UNIVERS DE PERCEPTION DES RIVIERES** » s'intéresse aussi à ces rivières de l'Hérault. Là encore, le lecteur d'ailleurs peut y trouver à la fois des enseignements sur la façon dont peuvent être mises en évidence ce type de perception... et sans doute aussi des univers suffisamment génériques pour qu'ils s'expriment au moins en partie sur d'autres rivières.
- Le chapitre « **REGARDS CROISES SUR L'ETUDE** » offre au travers du regard des élus, des techniciens, et des chercheurs qui ont suivi l'étude de bout en bout une idée sur sa portée. Autant dire qu'il intéressera en priorité le lecteur curieux qui veut saisir l'intérêt et les limites d'une telle approche.
- Intitulée « **Y ALLER OU PAS ?** », l'épilogue offre quelques éléments de réflexion potentiellement précieux par un lecteur engagé s'interrogeant sur l'intérêt de se lancer dans une démarche comparable à celle menée sur Lodève.

A large, abstract graphic composed of thick teal lines. It features a large circle in the upper left, a diagonal line crossing it, and another line forming a large 'X' shape in the lower right.

QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE



Les études constituent des temps spécifiques dans la vie des objets et des projets qui les motivent. Le but est qu'elles ne demeurent pas une parenthèse entre un « avant » et un « après » et, pour cela, que leurs enseignements soient suffisamment appropriés localement.

C'est d'autant plus vrai pour des études sociologiques, comme celle présentée dans ce livret, qui s'intéressent avant tout au rapport des hommes et des femmes à ces objets et ambitionnent de contribuer à la dynamique de ces projets. Pour cela, le temps consacré au départ à savoir où l'on « met les pieds », à saisir les tenants et aboutissants de la demande initiale, est essentiel.

UNE ETUDE POURSUIVANT DEUX OBJECTIFS COMPLEMENTAIRES

Dans le cas de l'étude présentée ici, le cahier des charges avait le mérite d'être clair. L'originalité de cette étude socio-économique était de poursuivre **deux objectifs conjoints** :

- Il s'agissait d'**une étude socio-économique préalable à un projet de restauration écologique** portant sur deux cours d'eau traversant la ville de Lodève, la Lergue et la Soulondre. Sur un plan technique, la restauration concernait potentiellement le retrait d'obstacles, le renouvellement de la végétation et la diversification des tronçons où l'eau coule ou dort.
L'existence d'usages associés étroitement à ces cours d'eau et de projets publics destinés à en promouvoir de nouveaux, posait la question de leur prise en compte en amont du projet de restauration. En tenant compte des perceptions, intérêts et éventuelles attentes sociales en jeu, favoriser l'intégration du projet au sein du territoire constituait un enjeu central de cette étude.
- Au-delà, **cette étude** était destinée à préciser les conditions et modalités de mise en œuvre de ce type d'approche/étude dans des contextes comparables. En effet, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse investit depuis plusieurs années la prise en compte de dimensions historiques et socio-économiques dans le cadre de projets de restauration hydromorpho-écologique. A ce titre, cette étude comportait un volet de capitalisation des acquis et enseignements méthodologiques qui en résultaient.

Cette double vocation explique notamment le fait que cette étude était portée par l'agence de l'eau, en partenariat étroit avec les collectivités en charge ou partenaires directes du projet.

UN PROJET A LA CROISEE DE TROIS DYNAMIQUES

Les cahiers des charges de ce type d'étude présentent des avantages et des inconvénients... Ils ne se perdent pas en conjectures et ne racontent que ce qu'ils peuvent écrire « noir sur blanc » et diffuser largement. Les éléments qui suivent étaient donc exposés en pointillés et c'est par touches que le bureau d'étude sociologique a rapidement considéré que cette étude se trouvait à la croisée de trois dynamiques :

- **Lodève est un secteur à enjeu majeur en matière d'assainissement à l'échelle du bassin de l'Hérault**, avec pour objectif déterminant de résorber les fuites et risques associés à la présence de 5 kilomètres de collecteurs d'assainissement en mauvais état et situés dans le lit des cours d'eau et de 5 traversées créant des obstacles à l'écoulement des cours d'eau. Cette question revêt d'autant plus d'acuité que la Lergue et la Soulondre sont considérées comme des rivières globalement en bon état et jouissant d'une gestion active portée par la Communauté de communes du Lodévois Larzac.

Ce projet se heurte cependant à un montant atteignant plusieurs millions d'euros, face auxquelles les collectivités locales manquent de moyens. L'agence se montre prête à soutenir le projet, à condition que la question de la renaturation des cours d'eau soit posée et traitée. Techniquement, il semble en effet possible de profiter des travaux sur les réseaux pour mettre en œuvre cette restauration.

- **L'état du centre ancien de la ville a justifié récemment l'attribution de fonds par l'Agence nationale de restauration urbaine au titre de la politique de la ville.** Ce projet de restauration est d'ailleurs aujourd'hui central dans le cadre de la recherche d'un second souffle pour l'avenir de la cité. La consultation des habitants a abouti au constat que l'espace dessiné par les cours d'eau est l'objet d'usages variés et d'attentes. Les élus estiment donc que toute intervention sur cet espace exige de considérer cette dimension sociale.
- C'est ainsi que l'idée de cette étude, destinée à caractériser les enjeux sociaux et économiques de cette restauration écologique, a émergé. Dernier argument : pour l'agence, qui acceptait de la porter, **elle offre l'opportunité de tester la pertinence et l'intérêt de l'apport des approches sociologiques et économiques en préalable de projets de restauration physique de cours d'eau**, en dépassant une approche centrée sur leur acceptabilité sociale et politique, voire leur rentabilité économique.

Les demandes formulées dans le cahier des charges de l'agence de l'eau :

- Qualifier la perception de la Lergue et la Soulondre par les habitants, riverains, usagers de ces rivières et plus largement par les acteurs de ce territoire, y compris les populations saisonnières ;
- Repérer et préciser la demande sociale vis-à-vis de ces deux rivières des habitants, riverains, usagers et plus largement des acteurs de ce territoire, y compris des populations saisonnières ;
- Identifier les espaces à enjeux ;
- Analyser les activités directes, indirectes et induites de ces deux cours d'eau ;
- Etablir des préconisations sur la manière d'intégrer la dimension socio-économique dans le projet technique de restauration de la Lergue et de la Soulondre.

Avec trois raisons plutôt qu'une de lancer cette étude, ce contexte potentiellement complexe à saisir est apparu rapidement comme un atout, étayant l'utilité de l'intervention de sociologues.

PHYSIONOMIE DE L'OFFRE DU PRESTATAIRE

Les principales caractéristiques de l'offre du prestataire, en réponse au cahier des charges, étaient les suivantes :

- **Les volets sociologique et économique étaient distingués**, relevant chacun d'un bureau d'études spécialisé, tout en étant articulés à différents niveaux.

- **Sur le plan sociologique, l'ambition était de décrire les usages et de mettre en évidence les perceptions associées aux cours d'eau**, conçues comme une construction historique d'acteurs individuels et collectifs. Considérant que cette construction résultait elle-même d'une interdépendance dynamique entre représentations, pratiques, intérêts et réalités sociales, il s'agissait de développer une écoute relativement large et ouverte d'acteurs collectifs et d'usagers individuels. D'emblée, était prônée une méthode qualitative (entretiens) plutôt que quantitative (questionnaires), tout en veillant à ne pas occulter certains usages. Pour pallier ce biais, était proposé de rencontrer d'abord, des acteurs collectifs susceptibles d'aider au repérage des catégories d'usages et d'intérêts, et des porte-paroles des usages identifiés¹. Les entretiens en face à face étaient conçus « en entonnoir », partant d'éléments généraux (le rapport au territoire et aux

projets d'aménagements en cours) pour venir ensuite interroger plus précisément le rapport à la rivière puis au projet de restauration. Un questionnement trop direct sur le cours d'eau risquait de produire soit des réponses formelles, soit une absence de réponse.

- **Sur le plan économique, l'objectif était en un premier temps d'identifier et analyser les activités économiques directes, indirectes et induites des deux rivières**, pour en un deuxième temps construire et analyser un scénario probable de développement économique des activités en lien avec les deux rivières. L'offre proposait de s'intéresser aux liens entre les activités existantes et l'état hydromorphologique de la rivière, de repérer les conditions d'exercice des pratiques associées à ces usages/activités afin de les traduire en impacts et exigences quant aux paramètres

Les propositions formulées dans l'offre du prestataire :

- Ecouter les « informateurs privilégiés » (maires, élus urbanisme, développement économique, environnement...);
- Réaliser des entretiens approfondis avec les habitants, riverains et usagers ;
- Identifier et analyser les activités économiques directes, indirectes et induites des deux rivières ;
- Construire et analyser un scénario probable de développement économique des activités en lien avec les deux rivières ;
- Articuler durant toute l'étude ces deux volets sociologique et économique, avec en complément le regard technique apporté par le troisième partenaire du groupement ;
- Formuler des préconisations concernant les éléments de discours mobilisables en appui au projet (arguments, récits...), les dispositifs d'information, communication, concertation à mettre en œuvre.

¹ Le lecteur attentif notera que si la première phase a été réalisée comme prévue, la seconde a été menée d'une façon beaucoup plus directe et en prise avec le terrain (enquête sur site auprès de plus de 150 usagers et riverains), en lien avec ce que ce terrain offrait justement comme opportunité.

hydromorphologiques des deux cours d'eau. Afin de répondre à la demande formulée dans le cahier des charges, le volet économique prévoyait d'aller jusqu'à estimer une valeur économique actuelle et à venir suite au projet de restauration : valeur des activités économiques en termes de revenus ou de nombre d'emplois liés directement, indirectement ou de manière induite. Cette ambition s'est avérée difficile à atteindre compte-tenu de la configuration territoriale (forte attraction de Montpellier) et de l'échelle de travail très locale. Le présent livret a pour ambition de détailler uniquement le volet sociologique.

- En l'absence d'un projet de restauration suffisamment avancé, **une expertise technique** était associée à l'offre afin de préciser le type de restauration envisageable.
- Enfin, l'offre insistait sur le caractère opérationnel des préconisations stratégiques attendues, avec (1) des **éléments de discours potentiellement mobilisables** en appui au projet (dimensions, arguments, récits, mot ou images-clés...) et (2) des propositions concernant le ou les dispositifs pratiques d'association des usagers à la définition du projet de restauration. Un tuilage entre cette étude et l'élaboration du projet technique de restauration devait d'ailleurs reposer sur une mise en œuvre de certaines de ses recommandations².

UN PEU DE GEOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Le bureau d'étude sociologique ne savait rien de ce qui suit au moment de « débarquer » à Lodève pour réaliser cette étude. Avant même d'entamer les premiers entretiens, l'équipe s'est donc empressée d'en savoir un peu plus, faisant feu de tout ce qu'elle trouvait notamment sur Internet, comme au tout début d'un travail d'enquête...

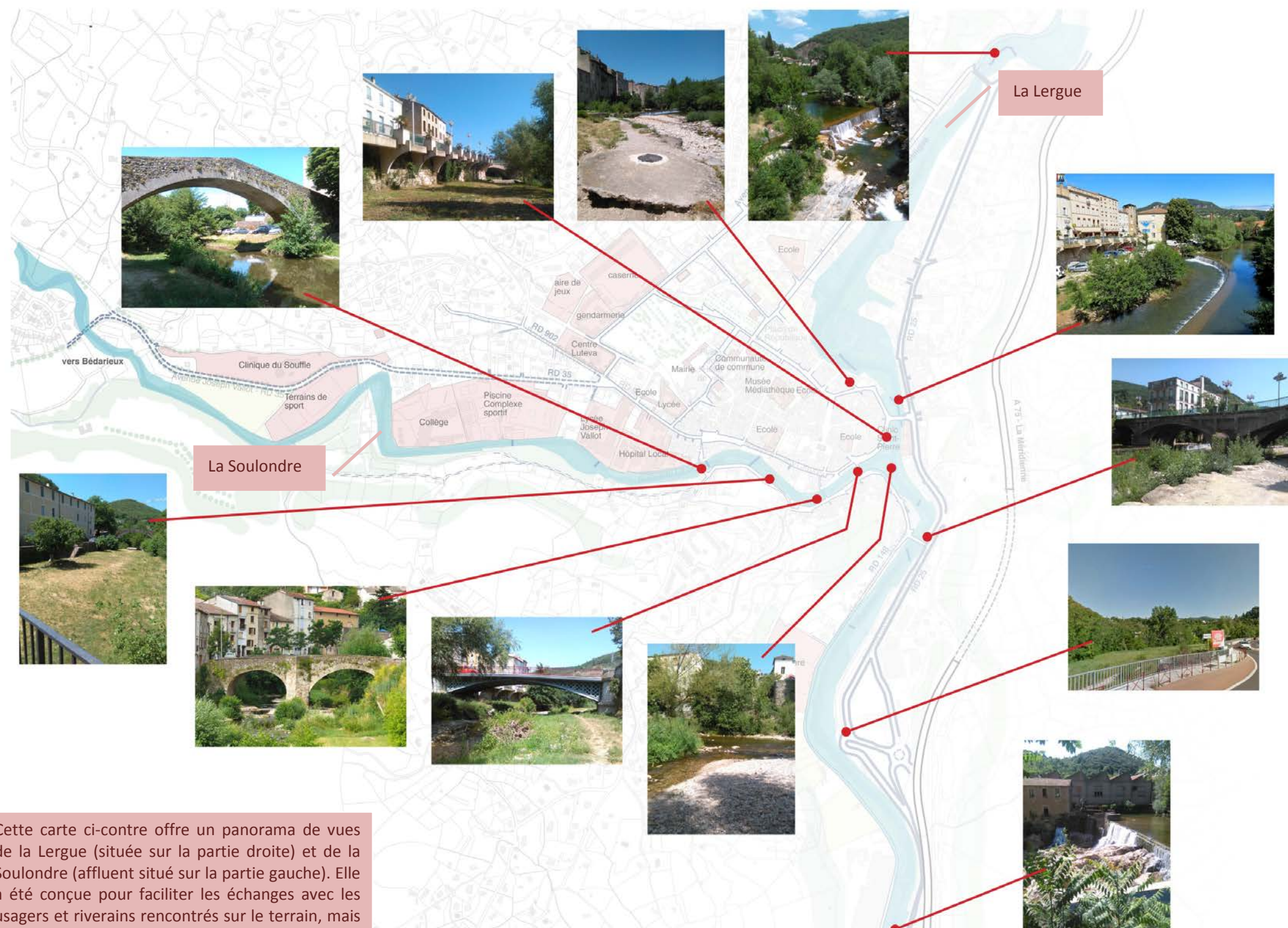
Depuis des millénaires, coulent deux rivières : La Lergue et la Soulondre. Elles prennent source au pied méridional du Causse du Larzac. Ces deux torrents méditerranéens dévalent les pentes des flancs du Causse sur plus d'une dizaine de kilomètres, pour se rejoindre à la hauteur de la ville de Lodève. Celle-ci est située à la rupture de pente de la Lergue et ancrée sur d'importants seuils naturels. Au-delà, la Lergue s'écoule en méandres creusés dans une plaine argileuse jusqu'à rejoindre l'Hérault une vingtaine de kilomètres en aval.

Aujourd'hui sous-préfecture de l'Hérault, Lodève a fait suite à une place forte gauloise, appelé Luteva, c'est à dire « *le lieu, la ville du marais ou bourbeuse* », marquant des liens ancestraux avec l'eau, puis une colonie latine, dont un pont romain sur la Soulondre est encore le témoin. C'est aujourd'hui une cité de plus de 7000 habitants, disposant d'un patrimoine important, témoignant à la fois de l'importance religieuse et commerciale de la ville depuis le moyen-âge (cathédrale, évêché, hôtels particuliers...). C'est au XIXème siècle que Lodève va connaître une période faste avec l'essor d'une activité textile, qui en fera la capitale du drap et qui s'achèvera en 1960 avec la fermeture de la dernière usine textile. Entre 1975 et 1997, l'exploitation d'un gisement d'uranium sur une commune voisine offrira un dernier sursaut industriel à la ville.

La ville est marquée par cette histoire, avec un vieux centre au tissu urbain très dense, ceint d'un boulevard circulaire occupant la place des anciens remparts. Ce centre historique est bordé à l'ouest et au sud par les deux cours d'eau, qui dessinent comme un large fossé délimité par des murs ou les parties basses de hautes bâtisses. Evoluant entre une vingtaine et une centaine de mètres de large, cet espace est occupé par les rivières au milieu d'arbres, de prairies et de dépôts de cailloux. Depuis le centre ancien, six ponts permettent de rejoindre les anciens faubourgs industriels qui bordent les berges opposées.

² Le lecteur attentif relèvera que ce tuilage n'a pas eu lieu ; ce qui n'a pas empêché de réaliser un premier atelier autour des usages.

OUVRIR LES YEUX



Cette carte ci-contre offre un panorama de vues de la Lergue (située sur la partie droite) et de la Soulongre (affluent situé sur la partie gauche). Elle a été conçue pour faciliter les échanges avec les usagers et riverains rencontrés sur le terrain, mais s'est avérée inutile... En effet, la plupart d'entre eux ne fréquentent qu'une portion restreinte de l'espace cours d'eau et n'avaient de point de vue à livrer que sur celle-ci.



UNE ETUDE, UN ITINERAIRE



Une étude peut être envisagée comme un cheminement dans le temps. Pourtant, souvent, le temps - justement lui - explique que généralement l'on presse le pas et que et l'on « fait sans justement se regarder faire ».

Mais au regard de l'ambition expérimentale de cette étude, le bureau d'étude sociologique a, pour une fois, veillé à tenir un journal de bord, permettant de conserver trace de son itinéraire. En voici quelques extraits choisis courant sur la ligne du temps, permettant d'appréhender notamment le pragmatisme et l'adaptation exigés par la réalité sociale étudiée.

Extraits du journal de bord

Fin mai 2015

Une visite préliminaire dégagée de toute contingence

« Réalisée un samedi matin - jour de marché à Lodève - cette première visite impromptue a permis d'effectuer d'emblée un premier constat rassurant. Il y a ce samedi en milieu de journée une trentaine de personnes au bord de l'eau. Et un premier regard sur ce qu'elles offrent aux habitants de Lodève ce jour-là : un havre de fraîcheur, une baignade, une aire de pique-nique, un endroit pour faire pisser son chien, un refuge pour les amoureux, un spot de pêche, un jardin à cultiver, un endroit où mettre sa table dehors pour certains riverains, une réserve d'eau à pomper pour son jardin au tuyau ou à l'arrosoir... »

Début juin 2015

Un premier comité de pilotage déterminant...

« Visite pleine de questionnements sur la façon dont l'étude et notre intervention seront reçues sur le territoire et par les élus, l'agence de l'eau étant porteuse de l'étude. Pour l'essentiel, nous sommes rassurés : les élus et les techniciens présents, relativement nombreux, se montrent intéressés et pleins de questions. Ils semblent attendre quelque chose de notre passage.

Les personnes présentes ouvrent également leurs portes, en acceptant de nous recevoir pour des entretiens individuels permettant d'appréhender comment un tel projet est considéré (services rivières, urbanisme, technique, économie, culture...), aussi bien au niveau de la ville que de la communauté de communes. Ils donnent également des contacts avec d'autres acteurs potentiellement concernés par le projet, ainsi que vers des instances collectives qui permettront d'élargir le champ de nos contacts avec les usagers (conseil citoyen, espace jeunes). »

... assorti d'une visite de terrain offrant un éclairage technique essentiel

« L'étude technique destinée à définir la portée et les modalités de la renaturation des cours d'eau est prévue pour se dérouler à la suite de notre travail. Afin de disposer tout de même d'une compréhension globale des travaux futurs envisagés, nous proposons une visite de terrain.

C'est donc accompagnés de la directrice et du technicien de la communauté de communes en charge de la gestion des rivières et de l'expert en restauration hydro-morphologique que nous faisons le « tour du propriétaire ». Nous en ressortons avec l'idée que ces interventions ne devraient pas entraîner de bouleversements majeurs, notamment sur un plan paysager. »

Mi-juin 2015

Une lettre de présentation de l'étude pour disposer d'une optique et d'un langage communs

« Dès notre retour de Lodève, nous saisissons l'opportunité de la demande des acteurs locaux d'une présentation de l'étude, en rédigeant un projet tenant sur un recto verso (voir en annexe 1). L'agence de l'eau et les collectivités locales s'accordent rapidement pour présenter cette étude comme une initiative partenariale. Quant aux élues à l'environnement et à l'urbanisme, elles amendent le document généreusement, signe de leur intérêt. En revanche, nous nous étonnons qu'elles demandent de préciser à trois reprises le fait que le projet de renaturation n'accroîtra pas le risque associé aux crues* : »

*Quelques mois plus tard, en présence d'une crue majeure, nous comprendrons sans difficulté

Une analyse documentaire tous azimuts

« Cette consultation de documents s'oriente à la fois sur la recherche de photographies anciennes, aboutissant au constat que l'espace occupé par les cours d'eau était à l'époque de leur exploitation industrielle (énergie) et domestique (lavage de linge) – c'est à dire lors de la première moitié du XXème siècle - essentiellement minéral dans la traversée de la ville et de ses faubourgs industriels.

La recherche de textes et témoignages sur ces usages passés s'est avérée par ailleurs relativement pauvre dans le laps de temps imparti. Quant aux cartes postales de Lodève vendues actuellement, un certain nombre d'entre elles mettent en valeur au côté du patrimoine de la ville (cathédrale, monument aux morts...) les deux ponts les plus anciens traversant la Soulondre. »

Fin juin 2015

Les informateurs privilégiés passent à la question

« Ces premiers entretiens ont concerné des personnels de l'agence, des élus et personnels de la commune, la communauté de communes et le syndicat du fleuve Hérault. Ils visaient à mieux comprendre les enjeux locaux (sociologiques, économiques, urbanistiques, patrimoniaux) et les attentes institutionnelles vis-à-vis des travaux de renaturation. Le tout dans le cadre d'une approche regardant suffisamment largement les enjeux du territoire (services urbanisme, technique, économie, tourisme, culture, etc. des collectivités).

Nous ressortons avec le sentiment d'une réelle ouverture et d'une capacité de questionnement. Et si chacun voit des enjeux à cette valorisation des cours d'eau, personne n'a d'idée très précise de ce qu'elle peut recouvrir. Et si les activités économiques en lien avec les cours d'eau sont peu nombreuses (micro-centrales, jardin partagé dans l'espace rivière), les entretiens marquent une volonté politique de penser les rivières après les travaux de renaturation comme un levier de redynamisation du centre-ville, en développant des usages locaux et touristiques.

Dernier constat : « tout le monde » se connaît et les critiques sur les uns et les autres ne manquent pas. Le festival « les Voix de la Méditerranée » est un sujet de crispation forte, contrairement à la rivière. Les divergences d'explications relatives à l'interdiction d'une guinguette estivale en bord de Lergue la saison passée illustrent assez bien cette situation. »

Juillet 2015

Puis c'est au tour d'un large panel d'acteurs

« Le cahier des charges et l'offre prévoyant de se concentrer sur des acteurs pouvant témoigner des différents usages associés plus ou moins directement aux rivières, nous entamons la consultation d'un large panel d'acteurs. Une liste à la Prévert allant d'associations de protection de l'environnement et du patrimoine au proviseur du lycée et au responsable de l'Espace Jeunes de la ville, en passant par un urbaniste en charge du projet de ville et des membres du Conseil citoyen qui suivent ce projet. C'est aussi l'occasion de rencontrer l'animatrice du jardin partagé et des commerçants, sur lesquels se concentre le volet économique de l'étude (hôtelier, notaire, agent immobilier, commerçants proches des cours d'eau, micro-centralistes...).

Cette étape permet de constater que le volet sociologique de l'étude recèle du potentiel et ne pourra se satisfaire de ces « porte-paroles. » L'idée de lancer une enquête directement en bord de rivière fait son chemin. En revanche, il est patent que le volet économique ne trouvera pas le terrain nécessaire au développement de l'approche envisagée initialement, qui vise à apprécier les effets du projet de restauration sur le développement économique local. L'échelle de la ville de Lodève est trop restrictive pour ce type d'approche. »

Ultime visite pour préparer l'enquête terrain et... voir le festival

« Cette année, le festival change de forme, avec l'abandon de l'axe poésie jugé coûteux et élitiste par les élus pour une offre plus populaire, critiquée par certains pour son manque d'ambitions artistiques... C'est l'occasion de constater une atmosphère bon enfant avec un envahissement de la prairie située dans l'espace cours d'eau sous le quai de la Mégisserie par deux guinguettes et deux petites scènes musicales. Le vendredi soir, le lieu accueille environ 200 personnes qui mangent sur des tables alimentées par les guinguettes.

Ce pic de fréquentation festif nous amène à qualifier les usages habituels de "discrets", à la fois pour souligner leurs aspects très individuels et surtout non organisés, ni gérés par la collectivité, hormis la fauche depuis 2 à 3 ans et l'aménagement récent d'une banquette en dur sur la zone la plus accessible du centre ancien. "Discrets" aussi parce que l'on vient semble-t-il y chercher de la tranquillité, du retrait par rapport à la ville, voire de la contemplation... Et enfin "discrets", comme on évoque en mathématiques une suite discrète, c'est à dire discontinue avec des points distants les uns des autres.

Pour préparer l'enquête usagers, nous ratissons l'ensemble du parcours urbain des deux cours d'eau, quitte à patauger dans l'eau quand les berges se montrent trop peu accueillantes. Au regard de (1) la diversité des usages présents, (2) leur dissémination sur 3 à 4 kilomètres de linéaire et (3) leur évolution dans la semaine avec la présence de lycéens en semaine et de familles le week-end, nous décidons de mobiliser sur site 3 ou 4 enquêteurs sur 3 jours, en fin de semaine et après la rentrée scolaire. »

Le temps fort de l'enquête auprès des usagers et des riverains

« Les hasards de la météo ont fait que l'enquête usagers n'a en fait pu être réalisée que jeudi et vendredi. En effet, la pluie puis une crue cinquantennale des deux cours d'eau ont empêché de réaliser des entretiens d'usagers sur le week-end (voir ci-dessous). Des entretiens avec quelques non-usagers sur le marché le matin et auprès de riverains l'après-midi ont cependant agrémenté la journée du samedi jusqu'à ce que la crue finisse par interdire toute sortie.

Quant à la mise en œuvre pratique de l'enquête usagers, elle a consisté d'abord à repérer des personnes « en flagrant délit d'usage », puis de consigner de manière systématique un certain nombre d'informations résultant d'une simple observation (lieu, horaire, type d'usage, forme de sociabilité...). Il s'est ensuite agi d'engager la conversation, pour compléter les données factuelles sur les usages et usagers (fréquence, lieux fréquentés) ainsi que des éléments plus qualitatifs (motivations, intérêts, habitudes, goûts, préférences, comparaison, regard sur les autres usages...). Ajoutée à un longue séance de débriefing à chaud permettant de confronter les points de vue des 4 enquêteurs, cette enquête de terrain a permis de multiplier les contacts, de décrire la diversité des usages et usagers présents et de faire émerger les univers de perception.

Dans l'ensemble, les usagers ont fait marque d'une réelle facilité de contact. Ce qui en revanche n'a pas été le cas des riverains, avec des refus de répondre ou de nous accueillir chez eux en dépit de la pluie battante... L'identification des usages a permis de constater que les usages strictement associés aux cours d'eau (pêche, baignade et jeux d'eau) sont finalement peu répandus. Tout comme les perceptions recueillies dans le cadre de ces entretiens, ces usages concernent l'espace dessiné par les cours d'eau dans la ville (berges...) davantage que les cours d'eau eux-mêmes.

Quant à l'analyse à chaud entre enquêteurs, il semble qu'elle ait fonctionné de façon satisfaisante, en permettant de faire émerger par étapes les 5 univers de perception. Enfin cette approche, sans doute fragile sur un plan académique, a semblé adaptée à l'ambition de cette étude et à la configuration du terrain. »

La rivière déborde

« En début d'après-midi, « nos deux cours d'eau » manifestent un léger embonpoint et leurs eaux se teintent couleur terre. Peu avant 17 heures, la pluie redouble d'intensité et les rues se chargent d'eau ruisselante pendant que les rivières commencent à recouvrir leurs berges et seuils. Vers 19 heures, nous constatons que la rue proche de notre domicile est envahie par un « torrent », qui draine poubelles et branches d'arbres, venant s'encaster dans tout ce qui fait obstacle. Au loin, nous devinons la Soulondre qui commence à faire flotter puis « avaler » des voitures garées sur ses berges.

Ce n'est que vers 22 heures que nous pouvons sortir. A ce moment précis, la Soulondre gonflée n'est pas loin de toucher le tablier de la passerelle de la Mégisserie, de même que la Lergue à la hauteur du Pont de la Bourse. Les rues sont envahies de déchets divers, ne laissant circuler que des véhicules de sécurité armés de gyrophares, et des habitants venus comme nous observer l'ampleur de la crue et des dégâts. Il règne une atmosphère d'urgence électrique et une certaine forme d'excitation, avec à la fois le sentiment d'être situé aux premières loges d'un événement hors norme impossible à appréhender dans sa globalité (à cause de la nuit, de l'étendue du site et des difficultés d'accès) et celui de sentir toute vie et installation humaine extrêmement vulnérables. Nous rencontrons une élue enquêtée deux mois auparavant, qui nous lance « vous aurez vu ce dont elles sont capables comme cela ! », tout en nous indiquant d'emblée qu'aucune perte humaine n'est a priori à déplorer et que c'est l'essentiel...

Le lendemain, la Soulondre reste très grosse, recouvrant la majeure partie de ses berges mais laissant déjà deviner l'ampleur des dégâts qui se confirmeront avec la décrue, avec un entrelacs d'arbres couchés et arrachés, des zones planes semées de cailloux, des carcasses de voitures comme passées à la lessiveuse, un mur écroulé, des jardins dévastés. Et pourtant, au milieu de ce fatras, voici un premier chien qui a rejoint les berges de la Soulondre. Incroyable de voir la vie reprendre ainsi son cours, avant même que la rivière ne soit rentrée dans son lit. Il y a, comme le notera le journal local le lendemain, beaucoup de monde tout le dimanche à venir regarder ce spectacle post-crise. Et bien que l'excitation de la nuit ait laissé place à une certaine sidération, cet événement même exceptionnel n'est pas de l'ordre de l'impensable pour les habitants. La plupart d'entre eux se parlent, échangent sur leurs impressions et évoquent les problèmes pratiques à régler (dégâts matériels, déplacements, absence de moyens de communication, entraide...).

Il faudra attendre plus d'un mois pour que l'un d'entre nous revienne à Lodève. Son premier réflexe sera de faire une sorte de « tour du propriétaire ». C'est la Soulondre qui lui paraît visuellement la plus bouleversée. En effet, la majeure partie des arbres ont été coupés et l'espace du cours d'eau paraît nu, comme déshabillé. Comment ne pas penser à ces usagers qui disaient y venir parce que la végétation cachait à la fois la ville et les autres usagers. Deux personnes y promènent leurs chiens et des gens ont fabriqué avec des galets d'élégantes sculptures, comme autant de témoignages du retour de la présence humaine. A l'amont de la Soulondre, un noyer a été replanté et tuteuré au pied des enrochements protégeant l'hôpital ; un peu comme une déclaration de résistance à une rivière dévorant ses arbres... La physionomie de la confluence a totalement changé, sans doute sous la poussée conjointe et quasi-antagoniste des deux cours d'eau ; une vieille Lodévoise a d'ailleurs affirmé sa peur que la Soulondre ne puisse plus se jeter dans la Lergue. Le parking de l'hôtel de la Paix n'est pas restauré et donc interdit. Combien de temps, cela durera-t-il ? »

Mi-juin 2016
(après 6 mois de
pause du fait des
inondations de
septembre 2015)

Un atelier d'échange avec les riverains

« Bien que le démarrage de l'étude technique soit retardé, la bonne réception des enseignements de l'étude socio-économique par le comité de pilotage offre l'opportunité d'animer un atelier d'échange. L'assemblée, restreinte à une douzaine de personnes, associe des élus et techniciens, des riverains, des membres d'associations et du conseil citoyen. Entamé par un tour de table de présentation des participants, l'atelier se poursuit par la présentation des 2 cartes de localisation des usages et de 5 posters sur les univers de perception.

Ensuite, les participants sont invités à travailler par groupe de 4 avec un animateur. Les consignes sont de trier les usages/activités repérés lors l'étude (représentés sous forme de pictogrammes) en fonction de 3 classes : ceux à proscrire de l'espace cours d'eau, ceux à intégrer globalement et ceux à spatialiser au sein de cet espace, puis de situer ces derniers sur une carte grand format et enfin d'indiquer sur cette carte les éventuels accès, traversées et circulations à créer ou aménager.

Cette séquence a plutôt bien fonctionné ; le cadre matérialisé par ces consignes a structuré les échanges. La capacité des participants à s'exprimer et à s'écouter était patente, sachant qu'ils partageaient quasiment tous un intérêt pour ces cours d'eau et usages associés, sans s'interdire des priorités et des points de vue différents. Chaque groupe a pu présenter sa carte, avant que chaque participant soit invité à indiquer quels seraient à ses yeux les signes sensibles d'une réussite du projet sur les cours d'eau dans 10 ans. Tous ont affirmé leur attachement à la qualité des milieux et du cadre paysager, comme s'il s'agissait d'une condition première du développement des usages associés aux autres univers de perception. »

A large, abstract graphic composed of thick teal lines. It features a large circle on the left side, with several intersecting lines that create a complex, geometric pattern across the page. The lines are smooth and have a consistent thickness.

UNE APPROCHE DES USAGES



Cette première partie consacrée aux enseignements de l'étude est alimentée essentiellement par des données issues de l'observation des usages et de l'écoute des usagers au bord des cours d'eau.

Elle décrit ces usages, leurs conditions et modalités d'exercice ainsi que les profils des usagers. Ce type d'approche peut alimenter la réflexion stratégique de porteurs d'un projet de renaturation des cours d'eau, souhaitant tenir compte de ces usages. Avec à la clef des réponses à des questions telles que : quels usages favoriser, décourager, voire interdire ? Comment intégrer les réalités physiques et sociales de la pratique de ces usages au projet de restauration (ex. espace, temporalité, sociabilité, accessibilité...) ?

LES USAGES OBSERVES

L'affluence constatée et les plages horaires de fréquentation : avec des liens établis avec 169 personnes différentes, le dispositif d'enquête mis en place a permis de constater que l'espace cours d'eau et ses abords bénéficiaient d'une affluence importante. Cette fréquentation se constate tout au long de la journée, même si la mi-journée voit les lycéens et certains employés grossir le rang des effectifs et la fin de journée davantage de personnes circuler aux abords des cours d'eau.

A propos des usages et des activités observées : en dehors de la pêche, on ne note pas d'activités mettant en jeu spécifiquement les cours d'eau, mais bien des activités qui valorisent l'espace cours d'eau et son cadre particulier, renvoyant à deux familles d'usages avec l'observation de :

- **91 situations relevant d'usages de loisir ou de détente :** manger, discuter, visiter et photographier, jouer, fumer, contempler, lire, faire la sieste. Ces usages impliquent généralement un arrêt dans ou aux abords de l'espace cours d'eau. Ils sont pratiqués davantage collectivement.
- **67 situations relevant d'usages « utilitaires » :** circuler, faire prendre l'air à son chien (quoique ce dernier usage relève lui aussi du registre du loisir et de la détente, bien qu'il reste plus solitaire), garer sa voiture et travailler. Ces usages sont caractérisés par une certaine mobilité, davantage solitaires et occupant une place significative, car pratiqués plus régulièrement et fréquemment.
- Jardiner, pêcher, téléphoner peuvent être envisagés comme relevant potentiellement de ces deux catégories.

A propos de la fréquence et de la saisonnalité des usages : on constate l'existence d'usages utilitaires qui ne sont pas ou peu dépendants de la saison ou de la météo (sortir son chien, garer sa voiture), d'usages de détente (discuter, se promener, lire, se reposer...) réguliers dans le temps hormis en cas de conditions climatiques défavorables (se retrouver en groupe de lycéens), de nombreux usages de loisirs (pique-niquer, se baigner, visiter...) fortement tributaires de la saison ou de la météo, mais relativement réguliers et importants une fois que les conditions le permettent.

A propos des formes de sociabilité associées aux usages : la fréquentation de l'espace cours d'eau ou de ses abords directs concerne essentiellement des personnes seules ou des groupes réduits à 2 ou 3 personnes. Au-delà des usages individuels, on voit se dessiner un espace favorable à des formes restreintes de sociabilité, concernant essentiellement des groupes restreints. Cependant les week-ends estivaux accueillent des groupes plus importants amicaux ou familiaux notamment dans le cadre de pique-niques en milieu de journée.

LE PROFIL DES USAGERS

A propos des activités des usagers rencontrés : la moitié de l'effectif est composé de lycéens et près d'un quart de retraités et moins de 10 % de chômeurs. Ainsi les personnes ne déclarant pas une activité professionnelle au sens strict dominent clairement ce panel. En écho, parmi les non usagers, le fait de manquer de temps a été évoqué à plusieurs reprises.

Concernant les personnes ayant déclaré une activité professionnelle, elles sont plus souvent seules et en train de se déplacer, sauf en milieu ou en fin de journée où leurs usages se diversifient (promener son chien, se promener, discuter).

A propos de l'âge des usagers rencontrés : la classe la plus représentée est celle des 11/19 ans (lycéens). Les quatre classes d'âge menant de 25 à 64 ans bénéficient d'une représentation quasiment équivalente. Les classes sous représentées sont les enfants de moins de 11 ans, présents pourtant en période estivale généralement accompagnés d'adultes, les jeunes âgés de 20 à 24 ans, jamais très présents, et les personnes âgées de plus de 75 ans, en lien avec la difficulté d'accès à l'espace cours d'eau à la fois pour ces personnes et les enfants en bas âge.

A propos du genre des usagers : les femmes représentent près de 60 % de l'effectif total, avec un poids prédominant des lycéennes, qui représentent les deux tiers des élèves observés. En revanche au sein des retraités, la proportion des hommes remonte avec un effectif équilibré avec les femmes. Et pour les chômeurs, les données s'inversent, puisque les femmes ne représentent plus que 30% de ce groupe.

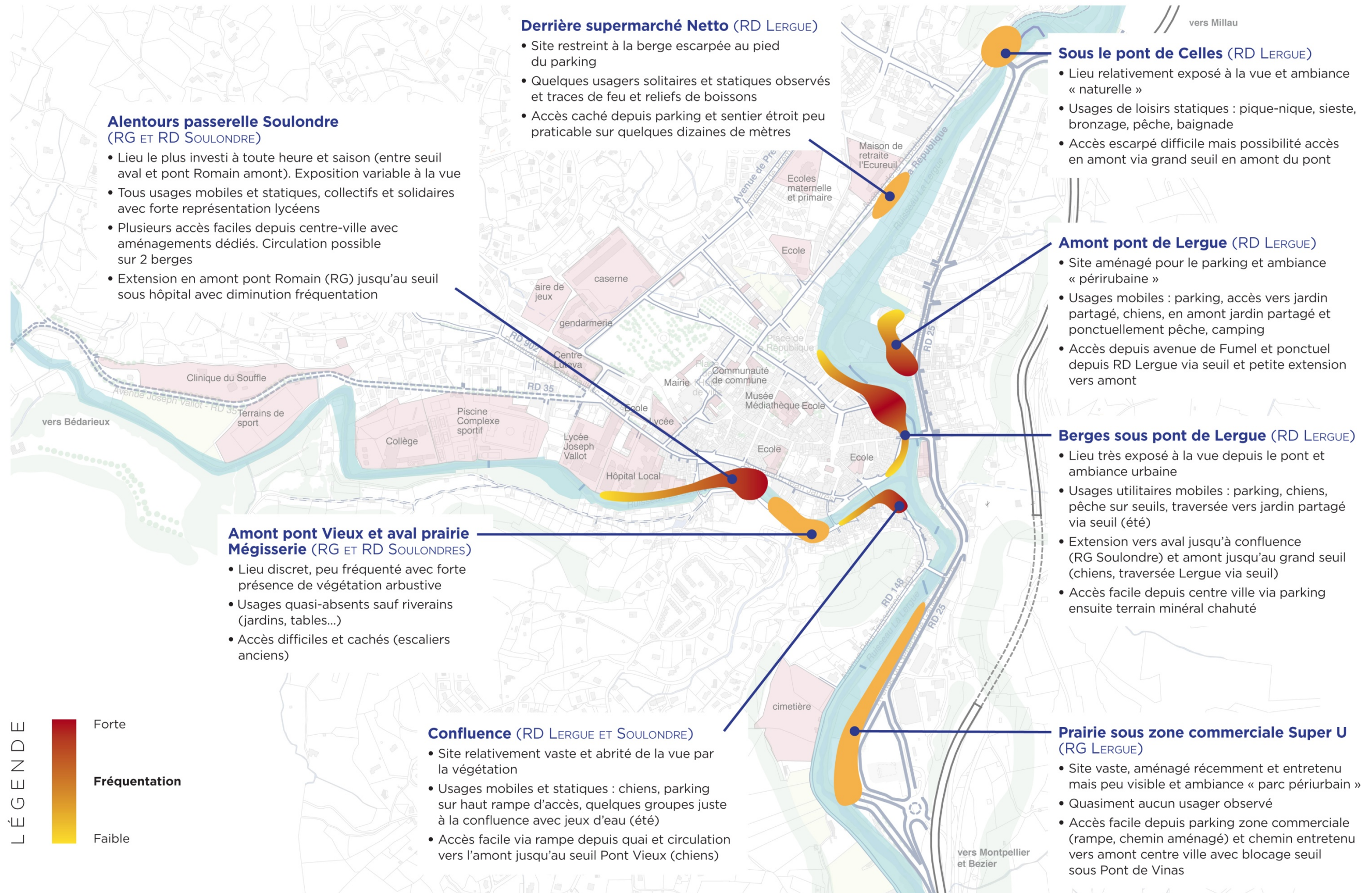
A propos du lieu de résidence des usagers : la **part des usagers de proximité (Lodève et alentours) représente 80% de l'effectif enquêté**. La quarantaine de lycéens intégrée ne suffit pas à expliquer cette importance, qui dénote **une très forte fréquentation de proximité**. Estimée à une dizaine de personnes, l'effectif des personnes faisant du tourisme aux alentours des cours d'eau demeure relativement faible, sachant que la plupart ont été rencontrées à proximité des deux ponts anciens sur la Soulongre, sans doute seuls éléments de patrimoine bénéficiant d'une promotion explicite (brochures touristiques, cartes postales...).

LA SPATIALISATION DES USAGES

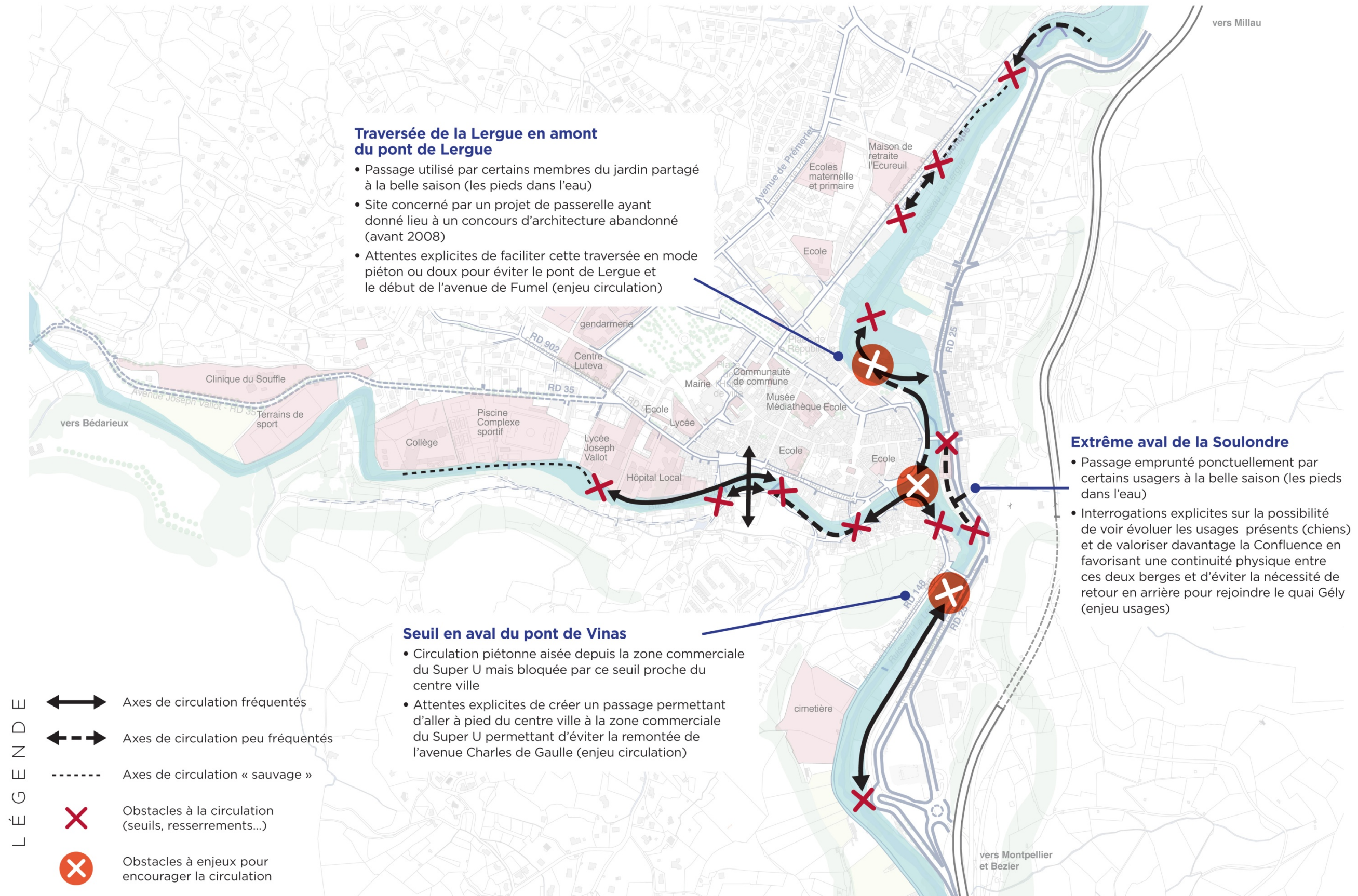
A propos des lieux de pratique des usages observés : Ces informations figurent sur **deux cartes** (cf. pages suivantes) :

- La première présente **la distribution spatiale des usages liés aux cours d'eau**, en précisant de façon synthétique le niveau d'affluence sur les sites, les usages concernés, des éléments sur leur fonctionnement...
- La seconde précise **la situation de mobilité au sein et auprès de l'espace formé par les cours d'eau**, assorti de leur niveau de fréquentation. En regard, elle indique les principaux obstacles à cette circulation. Parmi eux, trois sont jugés à enjeux par l'équipe d'étude et font l'objet d'un commentaire spécifique.

SITES, USAGES ET FRÉQUENTATIONS SUR LA LERGUE ET LA SOULONDRE



AXES DE CIRCULATION ET OBSTACLES SUR LA LERGUE ET LA SOULONDRE



LA MISE EN DEBAT DES USAGES LORS D'UN ATELIER PARTICIPATIF

Un atelier participatif destiné à travailler sur les usages « souhaités »

A la fin de la mission, les acteurs locaux ont ensuite été invités à venir s'exprimer lors d'un temps d'échanges organisé sous forme d'« atelier » de réflexion collective. Une variété d'acteurs étaient invités : élus, gestionnaires, associations locales, membres de collectifs, activités économiques, riverains. Parmi eux, **une quinzaine de participants étaient présents représentant une pluralité d'usages.**

L'objectif affiché était de s'interroger sur :

- comment favoriser le développement d'usages variés, en valorisant au mieux les abords de ces cours d'eau ;
- et comment développer l'accès à ces abords pour faciliter les déplacements dans la ville.

Le tout était destiné à **enrichir l'étude technique quant à la prise en compte des usages**, sachant que celle-ci n'avait pas démarré, contrairement à ce qui était envisagé initialement.

Les cartes... un média qui instaure un langage commun

Pour animer les échanges, des cartes grand format de l'ensemble du site ont été distribuées aux participants réunis en petits groupes. Il leur a ensuite été demandé de :

1. distinguer parmi une liste d'usages et de types d'utilisateurs proposés, ceux qu'il semblait souhaitable d'encourager à des endroits spécifiques, de ceux qui leur semblait être à proscrire ou à encourager de manière générale ;
2. situer sur la carte les usages et types d'utilisateurs à spatialiser à l'aide de pictogrammes créés à cet effet ;
3. indiquer les accès à l'espace cours d'eau, ainsi que les circulations au sein de cet espace à privilégier.



Ces supports ont permis d'ancrer les propos des participants dans une réalité territoriale et d'éviter des positions de principes ou trop généralisantes. Il a en effet été nécessaire pour eux de poser à la fois un regard d'ensemble (avec une question d'équilibre et de cohabitation des usages) et une vision différenciée selon les secteurs et les besoins des usagers.

Quelques exemples de propos rapportés :

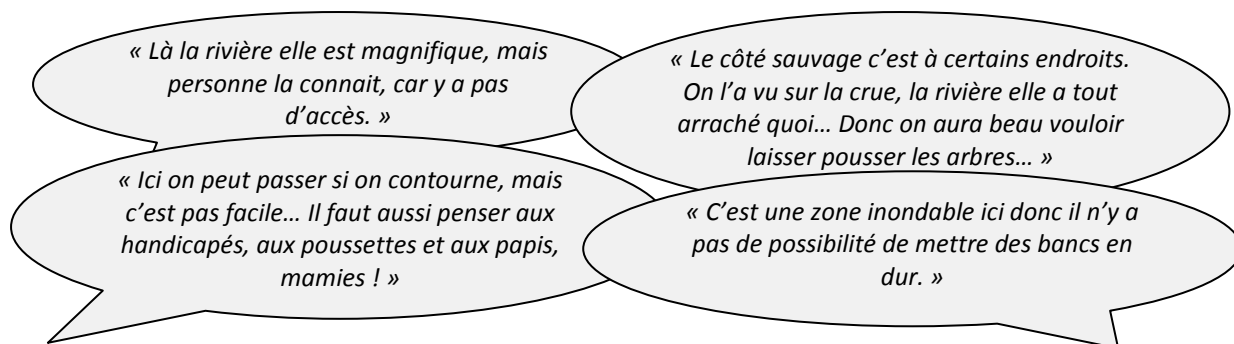


- Le travail sur une carte présentant l'étendue du territoire et le repérage préalable des différents types d'usages permettent aux acteurs de disposer d'une vision globale de la situation et de ne pas limiter leur participation à leur vision ou à leur usage/intérêt.

Placer les participants en position d' « acteurs » pour favoriser la recherche de compromis

Cette situation de « travail » a incité les participants à réfléchir à l'ensemble des intérêts et usages en présence (et non pas qu'à leur propre intérêt) et à confronter leur point de vue à celui des autres ainsi qu'aux **contraintes techniques et contextuelles**. Ils se sont ainsi trouvés dans une **posture de responsabilité citoyenne et de recherche de compromis**.

Les participants se sont en effet positionnés en tant qu'acteurs et ont manifesté une **forte capacité de débat et d'ouverture à la discussion**. Les discussions sont **concrètes et situées géographiquement** et l'on note également que l'intelligence collective aboutit rapidement à évoquer des questions de faisabilité technique.



L'expérience collective facilite la prise en compte du contexte et de ses contraintes, là où une participation moins impliquante les dédouanerait de ne pas s'y intéresser.

- La valorisation des connaissances de chacun, ainsi que la mise au travail des participants, favorise une posture du compromis.
- Leur sollicitation en amont du projet leur permet d'endosser une posture plus « constructive », par opposition à des rôles de défense ou de pression dans lesquels ils sont cantonnés lorsque le projet est déjà ficelé.

Au final, chaque groupe a été en mesure de produire une carte concrétisant une vision partagée et négociée de la rivière de demain et des usages à y développer. Ici un exemple des cartes restituées :



A large, abstract graphic in a teal color dominates the left and bottom portions of the page. It consists of several thick, curved lines that intersect to form a shape reminiscent of a stylized 'X' or a complex knot. The lines are smooth and have a consistent thickness.

UNE LECTURE DES UNIVERS DE
PERCEPTION DES COURS D'EAU



Ce chapitre présente les cinq univers de perception que l'étude, et notamment l'enquête auprès des usagers, a permis de faire émerger. Ils sont détaillés ici tels qu'ils ont été présentés lors des restitutions vers le territoire. S'ils sont propres à la Lergue et la Soultz, ces univers paraissent suffisamment génériques pour estimer que la plupart d'entre eux pourraient être mis en évidence sur d'autres rivières faisant l'objet d'usages comparables... avec des modes d'expression sans doute différents, et pourquoi pas d'autres univers associés.

comparables... avec des modes d'expression sans doute différents, et pourquoi pas d'autres univers associés.

Mais avant d'entamer ce périple dans ce qui peuple les relations que ces personnes entretiennent avec la Lergue et la Soultz, quelques clefs pour ne pas se perdre... dans ces univers.

QU'EST-CE QUE LA PERCEPTION SOCIALE ?

Le concept de perception se rapporte à l'action et à l'effet de percevoir (recevoir au moyen de l'un des sens les images, les impressions ou les sensations externes, ou comprendre et connaître quelque chose). Pour la psychologie, la perception est la fonction qui permet à l'organisme de recevoir, d'élaborer et d'interpréter l'information qui vient de l'environnement par le biais des sens. Sur un plan sociologique, cela renvoie davantage à l'étude des influences sociales jouant sur cette perception. En effet, le même objet ou les mêmes qualités peuvent causer des impressions différentes étant donné qu'elles interagissent entre elles de façon dynamique.

Dans ce travail, nous avons considéré que **les perceptions sont des facteurs qui structurent les discours et les rapports à la Lergue et à la Soultz** et plus précisément à l'espace que ces rivières dessinent dans la ville de Lodève. Ils sont de **trois ordres** et peuvent renvoyer soit à :

- **des ressentis, mettant en jeu les sens ;**
- **des formes diverses de projection empruntées de subjectivité** (ex. points de vue, craintes, préférences, ressorts imaginaires...) ;
- **une approche essentiellement rationnelle** (attentes formelles, vision politique...).

POURQUOI PARLER D'UNIVERS DE PERCEPTION ?

Ce terme d'univers sous-entend que ces perceptions fonctionnent dans un ensemble disposant d'une certaine cohérence. Il révèle également notre ambition de décrire cet ensemble, si ce n'est de façon extrêmement détaillée, dans sa globalité, en cherchant à ne pas occulter une dimension quelle qu'elle soit.

Cette constitution de ces cinq univers résulte quant à elle d'un **travail d'analyse collectif des enquêteurs et de mise en relation d'éléments évoqués par nos interlocuteurs**. Ont été ainsi mis en évidence des rapprochements, des distinctions et des oppositions entre ces éléments. Un peu comme dans l'Univers ont été ainsi mis en évidence des objets plus ou moins importants (structurant plus ou moins fortement les perceptions et les discours) et des forces d'attraction et de répulsion plus ou moins sensibles. Le consensus sur le contenu des univers et leur dénomination s'est fait rapidement et la majeure partie des échanges entre enquêteurs a été occupée à leur caractérisation.

In fine, cette analyse retient l'existence de **5 univers de perception fondés** :

- Autour de la propreté et de la saleté ;
- Autour de la naturalité ;
- Autour de la sociabilité ;
- Autour de la mobilité ;
- Autour de la patrimonialité.

Chacun de ces univers sera analysé dans les pages suivantes tout d'abord au travers d'un **nuage de mots les plus fréquemment évoqués** par les personnes rencontrées, suivie d'une analyse transversale des perceptions et potentielles attentes auxquelles ils renvoient, avant d'en résumer les idées-forces.

A PROPOS DU COUPLE PROPRETE / SALETE



- **Cet univers est celui qui transparait le plus directement dans les discours des enquêtés**, usagers ou non...
- **Privilégiant la dimension du ressenti, il renvoie à l'exercice des sens** (vue, odorat en l'occurrence), vecteurs les mieux partagés de l'appréhension du monde qui les entoure. Plus sensible que les autres, **il peut déboucher sur des points de vue contradictoires** (ex. regards portés sur la qualité de l'eau ou la présence de

rats ou ragondins, jugés par certains comme témoin de saleté et par d'autres de qualité naturelle), même si la tendance très dominante est à la dénonciation de différentes formes de saleté.

- C'est à son sujet que **les rivières sont les plus directement évoquées**, au travers de **la qualité de l'eau, de l'existence de problèmes d'assainissement** (réseaux fuyards, rejets sauvages) et de leurs conséquences notamment sur la baignade et les risques pour la santé. Peu évoquée, cette dimension sanitaire semble cependant être davantage fondée sur des rumeurs que de faits avérés (ex. j'ai le frère d'un ami qui..., on m'a dit que...), elle illustre la portée de cet univers. En écho, il est possible de relever qu'aucun de nos interlocuteurs ne nous a déclaré se baigner dans ces rivières à hauteur de Lodève, même si l'on reconnaît que « des gens se baignent, souvent des gosses... ».
- **Il n'est pas possible de distinguer des secteurs jugés plus propres ou sales** que d'autres, sans doute parce que la plupart des usagers se cantonnent généralement à la fréquentation d'un même lieu.
- **Le sentiment de saleté constitue le principal frein à la fréquentation**, comme en témoigne les non usagers. Il justifie au moins en partie d'aller ailleurs, notamment pour la baignade à condition de disposer d'un véhicule, avec à la clef de ce constat, l'hypothèse qu'une part (importante ?) du public qui fréquente ces berges y serait davantage par manque de moyens que par aspiration réelle.
- Cette thématique est globalement marquée par une tendance générale à **incriminer d'autres usages, usagers ou acteurs** pour les nuisances dont on estime pâtir. **Les propriétaires canins** sont dénoncés au premier chef comme responsables de la nuisance numéro 1, les crottes de chiens, qui empêchent d'aller s'asseoir tranquillement n'importe où et/ou de laisser jouer des enfants en bas âge. **Les jeunes, les lycéens et les marginaux** ou considérés comme tels sont pour leur part généralement accusés de la présence de reliefs de boissons ou de pique-niques. Au-delà, la commune est également considérée comme **responsable du manque d'entretien de la végétation**, même si certains jugent très positivement **l'existence d'initiatives collectives privées de nettoyage de certaines portions de cours d'eau** ces dernières années.
- Faire avancer cette question réclamerait pour nos interlocuteurs **une éducation des usagers, passant par un investissement de la commune** (mise en place de poubelles, ramassage régulier des déchets, débroussaillage...), qui finirait par les dissuader d'abandonner des détritiques. Concernant les chiens, quelques personnes ont évoqué **la mise en place de parcs à chiens et la mise à disposition de sachets à déjection canine sur site. Aucun n'a envisagé devant nous l'interdiction des chiens dans cet espace**. Quant aux propriétaires de chiens interrogés sur une telle éventualité, ils ont reconnu qu'une telle décision leur rendrait la vie plus difficile, notamment parce qu'il leur faudrait monter sur les versants boisés proches plutôt que « descendre à la rivière ».

En résumé

- ⇒ Un univers établi sur **le ressenti** des usagers
- ⇒ Sentiment de **saleté = frein majeur à la fréquentation** des lieux et cause de report sur d'autres lieux si moyens pour le faire
- ⇒ **Rivières plus directement évoquées que dans les autres univers** (pollution, baignade, santé)
- ⇒ Mais des échelles de ressenti et des **jugements potentiellement contradictoires sur ce qui est propre ou pas**
- ⇒ Propice à **l'incrimination d'autres usagers** : propriétaires canins, jeunes/lycéens, marginaux, collectivité
- ⇒ Une **attente d'éducation** des usagers, passant par investissement exemplaire de la collectivité (cercle vertueux)

A PROPOS DE LA NATURALITE



- Cet univers relève d'une forte **subjectivité, nourrie d'imaginaire et de ressentir**. Il aboutit à l'expression de **préférences** souvent tranchées en faveur d'une **conception favorable de la nature**, accueillante et prisée. Quant aux **dégradations**, elles sont attribuées aux comportements humains, et peuvent justifier une absence ou une faiblesse de fréquentation qui se reporte sur des sites en amont et en aval hors de l'emprise de la ville.
- Cet univers englobe **tout ce qui a trait à la « nature » au sens large ou plutôt à l'idée que nos interlocuteurs s'en font**. Ceci dit, les termes « nature », « sauvage » affluent rapidement dans leurs discours pour décrire leur appréhension des bords de cours d'eau. La distinction avec les espaces urbains très proches notamment le centre ville historique de Lodève renforce cette mise en exergue : « *C'est une chance pour Lodève d'avoir cela en ville.* » « *C'est comme une respiration dans la ville.* » Le fait que ces rivières soient pérennes renforce cette appréhension : « *De l'eau toute l'année qui coule, c'est rare, sauf à aller dans les Cévennes.* »
- Certains objets n'en sont pas moins l'objet de **regards contradictoires**, tels que la broussaille appréciée par certains en tant qu'élément « naturel » alors que d'autres considèrent qu'elle témoigne d'un manque d'entretien. L'herbe fauchée représente pour la plupart un espace accueillant, mais elle peut dissimuler des animaux dangereux ou plus prosaïquement, des crottes de chiens. Il en est de même pour les ragondins.
- Le sentiment de nature semble très lié à **la présence ou non de végétation** (herbes, arbustes, arbres), ainsi qu'au confort qu'elle apporte (ombre, fraîcheur, lieux pour s'asseoir et /ou s'isoler). **La Soulondre** est donc appréhendée **comme étant plus « naturelle »**, parce que la végétation y occupe une place plus importante sur les berges et que les arbres dissimulent la ville pourtant très proche. Sur la Lergue, les bancs de graviers,

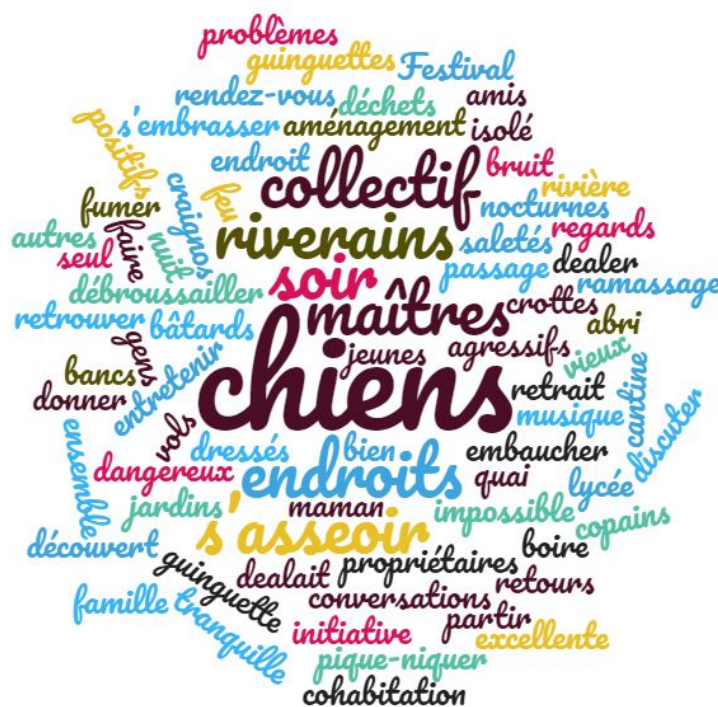
pourtant bien « naturels » et témoignant de la vitalité du cours d'eau, la présence de parkings et les vues sur les immeubles riverains semblent constituer a contrario des éléments qui font écran à ce sentiment de nature.

- En revanche, **les rivières** au sens strict constituent une **sorte de point aveugle** de l'appréhension des usagers, qui privilégient une approche globale de l'espace cours d'eau. L'évocation de **leur aménagement** ne paraît pas soulever de craintes (en dehors de l'exposition au risque évoquée ponctuellement) sauf de la part de pêcheurs, intéressés par le maintien de certains seuils. Créant des effets de largeur et de profondeur sur la Lergue, notamment à l'amont de certains ponts, ces grands seuils sont également appréciés pour l'ambiance qu'ils créent.
- **L'aspect naturel des lieux est mis en exergue par des habitants non originaires de Lodève**, déclarant être venus vivre ici pour bénéficier de ce type d'environnement. Cette posture débouche cependant sur une forme d'idéalisation, très favorable à cette dimension naturelle, sans être forcément associée à une fréquentation effective. A contrario, **les lodévois de souche** se focalisent moins sur cette dimension, sans doute parce que cet espace est davantage intégré à leur vécu et apparaît comme plus banal. Certains ont aussi connu l'environnement industriel de l'espace rivière qui a prévalu jusque dans les années 50/60. Par ailleurs, la fonction utilitaire d'accueillir les collecteurs d'assainissement de la ville est mieux connue, ce qui entame l'idéal de nature...
- La qualité naturelle de cet environnement apparaît à certains habitants, non originaires de Lodève, comme **un vecteur possible de patrimonialisation et de valorisation des cours d'eau**, qui pourrait participer à **confirmer cette valeur aux yeux de la population locale**. Certains en attendent aussi davantage de respect.
- La naturalité des lieux justifie enfin **une approche mesurée de l'entretien du cours d'eau et des berges** (et encore davantage de leur aménagement...), pour conserver l'aspect naturel et sauvage qui leur donne leur valeur, et parce qu'enfin, le risque de crue dévastatrice empêche raisonnablement d'envisager de lourds aménagements ou un entretien qui risquerait d'aggraver les crues.

En résumé

- ⇒ Un univers reposant sur l'**imaginaire** autour de la nature (très subjectif)
- ⇒ **Rivière = chance** compte tenu des espaces urbains à proximité et de l'aridité régionale
- ⇒ Des dégradations humaines, causes du **report de la fréquentation sur sites moins urbanisés. Attente de respect des lieux**
- ⇒ **Différences d'appréhension de certains objets** (broussaille, herbe, ragondins)
- ⇒ La Soulondre jugée + naturelle que la Lergue, **univers évoquant davantage la végétation que la rivière**
- ⇒ **Aménagement** des rivières ne soulevant **pas de craintes**, demande du maintien de certains seuils
- ⇒ **Naturalité davantage évoquée par les néo-habitants** que lodévois de souche, et vue comme vecteur de patrimonialisation
- ⇒ Exige un **entretien mesuré du cours d'eau et des berges**, et un aménagement raisonnable

A PROPOS DE LA SOCIABILITE



- Cet univers recouvre la **façon dont les personnes rencontrées vivent et conçoivent les relations avec les autres dans cet espace**. Il s'appuie sur les **pratiques des usagers**, tout en laissant la place à l'**expression d'attentes diverses** tour à tour **pragmatiques ou plus utopiques**.
- En premier lieu, il apparaît que la fréquentation de la rivière est **synonyme de retrait**. On fréquente les bords des cours d'eau pour **se mettre à l'écart de la ville proprement dite, de ses nuisances** (notamment le monde, le bruit et la chaleur) pour y rechercher le calme et une certaine tranquillité. Et si l'on s'y retrouve à plusieurs, c'est plutôt en **petits groupes restreints** de deux à trois personnes, propices à l'échange.
- Au-delà de cette quête de calme, il peut aussi s'agir **de se mettre à l'abri des regards** pour les activités réclamant **une certaine discrétion**, sans être forcément répréhensibles (faire uriner son chien, téléphoner, s'embrasser, moins fréquemment consommer de l'alcool ou de la drogue...).
- Une catégorie d'usagers est prioritairement demandeuse de calme et de discrétion. Il s'agit des personnes qui viennent seules au bord des cours d'eau. Si l'on fait abstraction des nombreuses personnes qui circulent seules autour de l'espace cours d'eau (quais, ponts, passerelles...), **un petit nombre de « promeneurs solitaires »**, essentiellement des hommes, fréquentent des endroits plus isolés. Le caractère propice à la contemplation, voire à la méditation, souvent associé à la présence de l'eau qui coule, a été souligné par certains.

- Quand on observe les cours d'eau dans leur ensemble, on constate **une relative spécialisation des espaces en fonction des usages, avec un gradient de sociabilité qui serait opposable à un gradient de naturalité**. Ainsi les bancs sur les quais sont propices à la sociabilité des personnes âgées ou des mères de famille sans accéder à la « nature » offerte par l'espace cours d'eau. A l'opposé, se situent des zones « naturelles » plus difficilement accessibles ou moins connues, fréquentées plutôt par des hommes seuls en quête de retrait de l'agitation urbaine.
- Concernant les relations entre usages et usagers, nos interlocuteurs n'expriment **pas de problèmes majeurs de cohabitation**, qui empêcheraient certains acteurs de fréquenter ces lieux pendant la journée. En soirée ou la nuit, la trace de feux souvent accompagnés de reliefs de boissons dans des lieux relativement reculés témoigne cependant de la présence de groupes. Quelques usagers dénoncent d'ailleurs la présence de « marginaux », qu'ils associent aux pratiques plus ou moins délictueuses décrites plus haut et sans doute à ces fréquentations nocturnes. Plus ordinairement, certains propriétaires de chiens dénoncent l'incapacité d'autres à maîtriser leur animal. Pourtant, si l'on incrimine tel ou tel pour les crottes de son chien ou les restes de son pique-nique, **personne n'envisage l'interdiction de quelque usage que ce soit**. Cette **cohabitation consensuelle** s'explique sans doute en partie par la conjonction de la **relative spécialisation des espaces** et de la quasi-absence de déplacement des usagers dans l'espace cours d'eau, en l'absence de facilité évidente de circuler.
- A côté de cette sociabilité spatialisée et sans accroc notables, s'expriment **des aspirations à voir d'autres formes se développer**, notamment chez les néo-habitants. Appréciant la présence de guinguettes temporaires en bordure de rivière lors du festival ou de la guinguette présente l'été passé à proximité du jardin partagé, **certains aimeraient voir se pérenniser sur la saison estivale ce type d'animation**. Ils considèrent qu'elles participeraient à renforcer les liens avec les cours d'eau mais aussi au sein de la cité. A contrario, certains riverains dénoncent déjà le bruit suscité en été par une fréquentation nocturne informelle et ne souhaitent pas voir s'installer ce type d'activités durablement. Ce constat laisse d'ailleurs penser que **tout changement porté ou accompagné par la collectivité, trouvera nécessairement une part de soutien et une part d'opposition**.

En résumé

- ⇒ Un univers basé sur les **pratiques** des usagers et des **attentes en termes de relations avec autrui** dans ces espaces
- ⇒ Un espace cours d'eau permettant le **retrait de l'environnement urbain, seul ou en petit groupe. Lieu propice à la méditation.**
- ⇒ Lieu d'existence pour les **pratiques nécessitant de la discrétion** (alcool, drogue, intimité)
- ⇒ **Spécialisation des espaces en fonction des usages** (hommes seuls, mères de famille, personnes âgées)
- ⇒ **Pas de problème majeur de cohabitation entre usages**, pas d'interdiction envisagée
- ⇒ Mais désaccord sur la **volonté de pérenniser les guinguettes en été** (lien social/ nuisance sonore)

A PROPOS DE LA MOBILITE



- Le terme de mobilité recouvre **deux dimensions distinctes**. La première concerne **l'accessibilité à l'espace cours d'eau** tandis que la seconde s'intéresse à **la circulation dans ou auprès de cet espace**. Ces dimensions entretiennent pourtant des liens que la mobilité met en évidence. Ajoutons qu'il s'agit d'un univers qui s'exprime essentiellement **dans une sphère rationnelle, voire politique, recouvrant des critiques et des attentes factuelles et matérielles**. Ce qui n'empêche pas de considérer qu'elles sont le reflet d'aspirations empreintes de subjectivité, autour de ce que peut recouvrir l'idée de vivre ensemble.
- Malgré le soin qu'ils mettent à maintenir une certaine distance entre eux au sein de l'espace cours d'eau, **la plupart des usagers rencontrés se montrent favorables à faciliter la fréquentation du site**, en se montrant spontanément force de proposition. Cela s'explique sans doute par le fait que la coexistence des différents usages se déroule aujourd'hui dans des conditions plutôt favorables.
- **Faciliter l'accès à l'espace cours d'eau apparaît comme un enjeu dominant** chez nos interlocuteurs. Pour en démontrer la nécessité, sont évoqués en priorité les publics rencontrant des difficultés à y accéder : **mères de famille, enfants en bas âge, personnes âgées...** On estime que les accès praticables manquent et l'on attend des aménagements adaptés (escaliers ou rampes) ainsi qu'un entretien régulier (broussailles jugées impraticables), au moins des quelques lieux jugés stratégiques. **Il ne semble pas que les crues de la rivière soient considérées comme un obstacle à ces investissements**. Cependant les personnes âgées rencontrées sur

les quais ou sur les bancs situés sur ces quais ne sont pas dans l'ensemble spontanément demandeuses de se rendre dans l'espace cours d'eau, par habitude, réalisme ou fatalisme...

- En lien étroit avec cette demande de facilitation d'accès, émerge **une demande de développer les équipements d'accueil** au sein de l'espace cours d'eau (essentiellement des bancs et tables de pique-nique). Il s'agit notamment de **répondre aux besoins des nouveaux usagers créés par le développement de l'accessibilité, c'est-à-dire les familles et les personnes âgées**. En termes de types d'équipements, deux « écoles » se dégagent avec ceux qui défendent le béton « ancré dans le sol » et ceux, plus nombreux, qui imaginent du provisoire installé et déplaçable sur la saison d'été.
- **Le développement de la circulation dans l'espace cours d'eau** est quant à elle **promue par quelques néo-habitants**, et semble être l'expression d'une vision politique alternative aux déplacements urbains motorisés et privilégiant les modes actifs. Avec là encore, deux façons d'envisager la chose :

➔ Soit en **priviliégiant certains itinéraires avec notamment pour vocation d'éviter les axes routiers**. Le caractère social de ces mesures est à noter, « Il y a des gens qui n'ont pas le choix et vont au Super U à pied le long de la D609 », « Il y a des enfants qui pourront aller à l'école sans risquer de se faire écraser ou sans être accompagnés par leurs parents. »

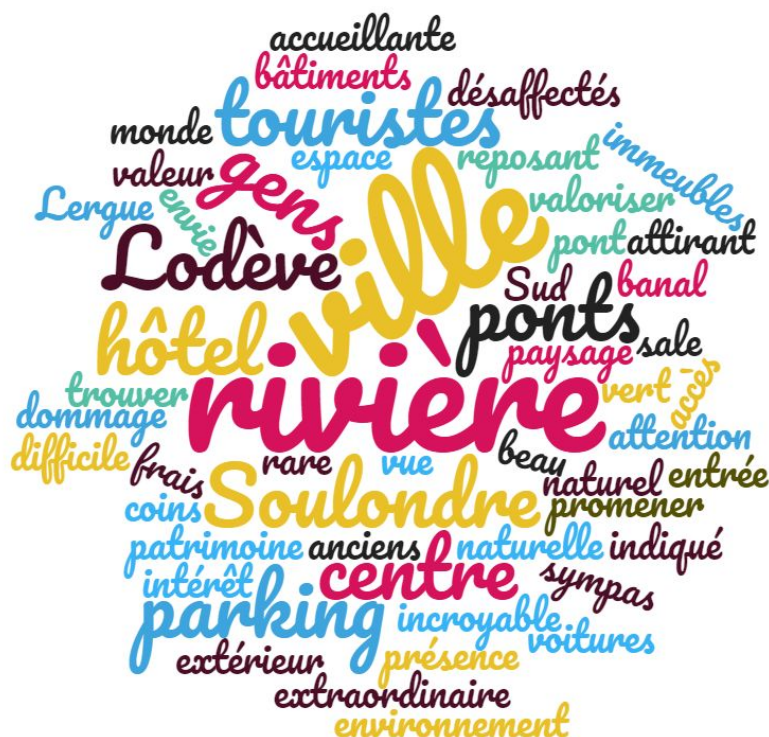
➔ Soit en imaginant de **rendre circulaire la quasi-totalité du linéaire des deux cours d'eau** dans leur traversée urbaine. L'enquête n'a cependant pas permis de constater des usages de déplacements empruntant les rivières sur de longues portions.

- Là encore, il paraît **possible de trouver des solutions techniques adaptées aux crues et respectueuses de la dimension naturelle des sites** (« pas japonais » sur seuils, escaliers ou passerelles légères retirables en cas de crue). **Face à ces perspectives d'encourager l'affluence** sur les berges des cours d'eau ou au moins sur certains sites, des points de vue opposés se sont exprimés. Quelques usagers craignent **une perte de tranquillité** (lectrice), **l'afflux de déchets** en conséquence de la présence de nouveaux équipements, de voir l'accès interdit ou réglementé pour les chiens, et la perte de naturalité liée aux aménagements nécessaires (tables, bancs, poubelles, passerelles...). Ils sont rejoints par **des riverains qui pour certains tendent à « privatiser » leur accès au cours d'eau**.

En résumé

- ⇒ Un univers basé plus que les autres sur des **données factuelles**, concernant **l'accessibilité à l'espace cours d'eau et la circulation** au sein de celui-ci
- ⇒ Des propositions spontanées pour **améliorer l'accessibilité** pour les familles, jeunes enfants et personnes âgées (escaliers, rampes, entretien des broussailles)
- ⇒ **Demande de bancs et tables amovibles ou non** (avis divergents)
- ⇒ **Attente** par les néo-habitants d'une **meilleure circulation** dans l'espace cours d'eau (pour éviter les axes routiers ou pouvoir circuler tout le long du linéaire du cours d'eau en ville)
- ⇒ Existence de solutions techniques **tenant compte des crues et respectant la naturalité**
- ⇒ Regain d'affluence envisagé = **craintes et perspective de réactions défavorables (usagers, riverains)**

A PROPOS DE LA PATRIMONIALITE



- L'existence de cet univers repose sur le fait de considérer que les cours d'eau de Lodève revêtent **une valeur sociale et culturelle**, permettant de les envisager comme un **patrimoine commun à conserver, gérer et surtout valoriser**. Cette mise en évidence de la valeur patrimoniale fonctionne en effet en synergie avec **l'idée d'une mise en valeur touristique**, reposant sur l'intégration d'un regard extérieur qui, pour beaucoup, mériterait d'être favorisé. L'enjeu de **conserver l'intégrité physique** des sites ne paraît pas inquiéter nos interlocuteurs, même si l'on constate que certaines occupations de cet espace, notamment les parkings, s'opposent clairement à cet objectif de valorisation. Quant aux conditions et modalités d'entretien **des sites** elles prêtent davantage à débat, renvoyant surtout aux niveaux de propreté et de naturalité attendus.
- Marqué par l'expression de projections empreintes de subjectivité révélant ce à quoi l'utilisateur croit, ce qu'il défend, il s'agit de **l'univers qui émerge le moins souvent et spontanément** dans le discours des usagers rencontrés. Il est patent que les usagers qui expriment ce type d'attente sont pour la plupart **des habitants non originaires de Lodève** ; ceux-là même qui, selon certains lodévois, auraient contribué à la reconnaissance de la valeur des cours d'eau et de leurs abords. Certains estiment d'ailleurs que l'introduction d'un nouveau regard-tiers pourrait également contribuer à **accroître cette reconnaissance locale**.
- En écho, **la dizaine de touristes rencontrés sur les quais** était généralement attirée par le Pont Romain et le Vieux Pont sur la Soulondre. Généralement informés de leur existence par des photos figurant sur des brochures touristiques, tous déclaraient avoir été étonnés et **séduits par la présence de ces « vraies » rivières** à proximité du centre ville. Cependant, tous regrettaient que **les lieux ne soient pas mieux indiqués** (fléchage, nom et histoire des rivières), à l'instar du centre historique, jugé lui-même insuffisamment valorisé (état des façades et du bâti notamment).

- Peu nombreuses, **les personnes qui n'adhèrent pas à cette ambition de valorisation patrimoniale** sont soit des **natifs de Lodève**, dont certains s'étonnent encore de l'attrait récent des rivières, soit des riverains marqués par la crainte d'une éventuelle affluence dans leur voisinage.
- De nombreux usagers ne **considèrent pas pour autant** que la valeur qu'ils accordent à ces lieux soit **digne d'une valorisation touristique** ; comme s'il s'agissait d'un **univers essentiellement « domestique »** à usage local. Ce constat est aussi à mettre en regard avec le fait que cet espace a été longtemps considéré par de nombreux habitants au mieux comme **un espace utilitaire**, comme « l'endroit où faire pisser les chiens... » Cette vision est encore très prégnante chez les personnes originaires de Lodève, sachant que la mise en valeur des berges date d'environ 5 ans (entretien végétation et aménagement d'accès). S'y ajoute l'idée perceptible chez les non-usagers qu'il s'agit de **lieux fréquentés surtout par des personnes n'ayant pas d'autre choix** (jeunes, familles « pauvres », personnes âgées). C'est aussi le reflet de la difficulté de **la population de Lodève de croire au potentiel d'attractivité de sa cité**, considérée comme démunie et incapable de faire valoir ses atouts, dont son patrimoine (ce qui n'empêche d'ailleurs pas cette population de paraître très attachée à la ville...). S'y ajoutent des **riverains redoutant une éventuelle affluence**, source de nuisances **et quelques usagers, craignant de voir affecter le retrait, la tranquillité**, l'entre soi ou encore l'ambiance naturelle, propres à ces lieux.

En résumé

- ⇒ La reconnaissance d'un **patrimoine à conserver, gérer, et surtout à valoriser**
- ⇒ Un **discours plus discret, venant des néo-lodévois** voulant faire découvrir à d'autres la richesse patrimoniale du lieu
- ⇒ **Potentiel touristique de Lodève difficilement concevable pour les lodévois**, patrimoine essentiellement à **usage local**, pour ceux ne pouvant se déplacer
- ⇒ Des touristes séduits s'étonnant du **manque d'indications et de valorisation du patrimoine**
- ⇒ Quelques natifs, riverains, ou usagers **craignant les nuisances d'un attrait touristique plus important**
- ⇒ **Sérieux potentiel** de la Soulondre et la Confluence à **condition de rendre l'accès plus facile, de flécher et d'entretenir**

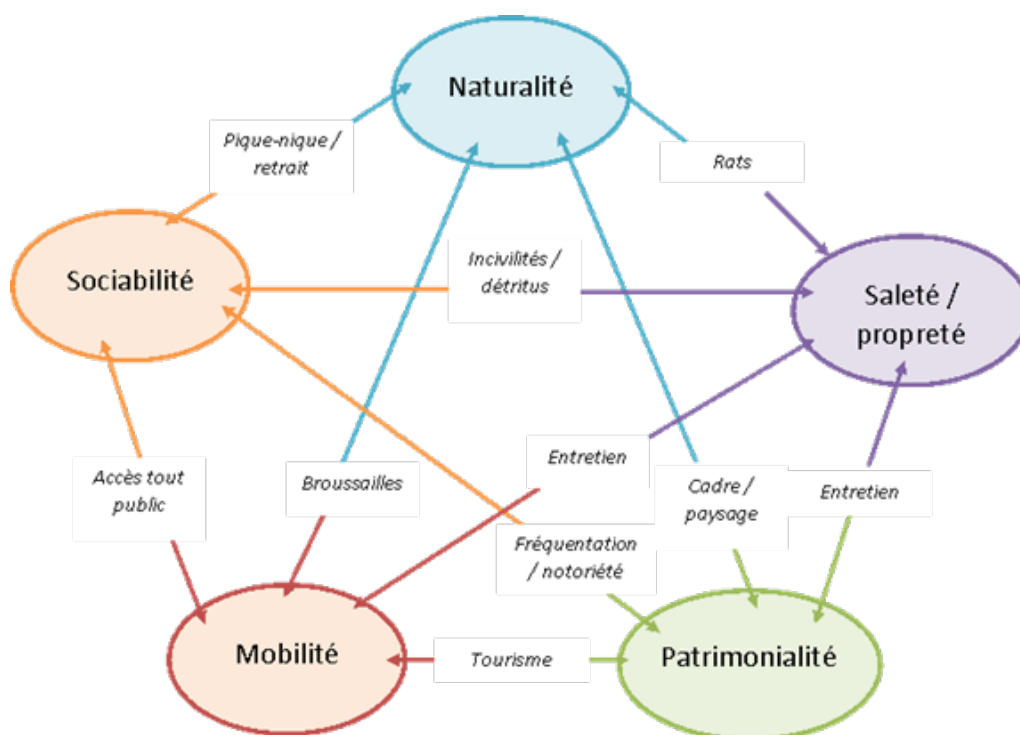
D'UN UNIVERS A L'AUTRE, DES LIENS INCONTOURNABLES

Après avoir distingué et caractérisé chaque univers, la tâche a consisté à **démontrer que chacun d'entre eux entretenait des liens avec les autres**. L'objectif de cette approche globale était de constater qu'une réflexion stratégique sur le degré de prise en compte de ces univers dans le projet de restauration ne pouvait pas faire l'économie d'un de ces univers.

Il ne s'agissait cependant pas de réaliser un examen complet de ces liens, risquant de « noyer le poisson » dans un océan de complexité ou d'aboutir à constater que « tout est dans tout » sans grande utilité pratique pour les porteurs du projet ou leurs partenaires. Le choix a consisté à illustrer ces interactions autour d'un certain nombre d'objets matériels situés à la charnière de deux univers, illustrés dans le schéma ci-dessous. A titre d'exemples :

- les broussailles conçues comme un témoin de naturalité, désirée ou non, sont susceptibles d'affecter la mobilité, au travers de la capacité à se déplacer dans l'espace des cours d'eau ;

- l'évolution de la fréquentation, en nombre et en nature, associée à un travail sur la patrimonialité ou à des efforts en faveur d'une accessibilité tout public peuvent avoir des effets sur certaines formes de sociabilité « en retrait » observées à ce jour.



L'atelier de réflexion prospective sur la place des usages a permis de constater que les acteurs et usagers présents intégraient assez aisément cette approche systémique des univers de perception et l'enjeu de négociation et d'équilibre entre eux.

ET PENDANT CE TEMPS, DANS L'ESPRIT DES RIVERAINS

Une trentaine de riverains du périmètre de l'étude ont été enquêtés. Le contact a été moins aisé qu'avec les usagers. Et si certains nous ont accueillis, d'autres n'ont accepté de nous parler que sur le pas d'une porte, notamment lorsque nous nous éloignons du centre ancien.

Au niveau du centre historique, les logements riverains des cours d'eau paraissent jouir d'une valeur très positive pour leurs propriétaires ou locataires, essentiellement des néo-habitants. Ils présentent l'avantage d'être situés en proximité directe du centre urbain (et des services offerts), tout en évitant de nombreux inconvénients : essentiellement manque d'ouverture/de lumière, densité/vis-à-vis/promiscuité et nuisances sonores, chaleur en été... Pour préserver ces atouts, certains de ces riverains ne souhaitent clairement pas voir la fréquentation des bords de cours d'eau encouragée, craignant notamment la perte de calme particulièrement en soirée et en été. La plupart de ces personnes disposent généralement d'une bonne connaissance de l'espace cours d'eau dont ils sont riverains, leurs fenêtres et leur fréquentation des quais constituant d'excellents postes d'observation.

Parmi ces riverains, il faut cependant distinguer :

- **ceux, peu nombreux, qui accèdent directement à l'espace cours d'eau** et se sont « appropriés » une portion de berges en bord de Soulondre,
- **ceux, sans accès direct aux berges, qui accèdent à l'espace cours d'eau au même titre que les autres usagers,**
- **ceux qui ne fréquentent pas les berges.**

Pour les premiers, la **cohabitation avec les usagers** est parfois complexe, sachant que **les droits de chacun ne sont généralement pas clairs**. La présence d'usagers peut **être vécue comme une sorte d'intrusion**. Notons qu'en retour, face aux signes d'appropriation privée de ces lieux (table de jardin, fleurs ou plantes cultivées, aménagements divers...), **certain usagers s'interrogent sur leurs droits à traverser ces terrains**. Ces riverains craignent qu'un encouragement de la fréquentation ait pour conséquence le développement d'**incivilités** notamment à leur égard (déchets, dégradations, vols...). Pour les autres, on constate les mêmes types de moteurs (chien, voiture, enfants...) et de freins (saletés...) par rapport à la fréquentation de ces espaces, si ce n'est la proximité directe qui en facilite l'accès.

Sur les zones plus éloignées du centre historique, il s'agit de propriétaires dont les jardins donnent sur les berges des cours d'eau. Le contexte est très différent sachant que ces berges n'accueillent généralement pas d'usagers, sauf exception (pêcheurs, « aventuriers »...). En outre, les logements ne sont pas situés en bordure direct de l'espace cours d'eau. Ces habitants **ne se sentent donc pas concernés par la présence d'usagers en bord de rivière** et ont du mal à imaginer que « leurs » berges puissent accueillir du passage. Mais si cela devait être le cas, ils ont dans l'ensemble des réactions défavorables, craignant notamment **des intrusions et des vols**.

An abstract graphic in a teal color. It features a large circle in the upper left quadrant. Two thick, curved lines intersect each other and the circle. One line starts from the left edge, passes through the circle, and extends towards the bottom right. The other line starts from the bottom left, curves upwards, and intersects the first line. The text is positioned in the center-right area of the page.

**REGARDS CROISES
SUR L'ETUDE**



Pour être complet sur cette démarche d'étude, voici l'écho qu'elle a suscité chez différents acteurs associés d'une façon ou d'une autre à sa mise en œuvre. Elues et techniciens de collectivités, commanditaire de l'agence de l'eau, chercheurs ayant suivi l'étude ou encore bureau d'études en charge de la définition du projet de restauration, chacun nous livre ici

sa vision de l'étude et/ou de ses enseignements.

LE POINT DE VUE DE L'ELUE A L'ENVIRONNEMENT, DU DIRECTEUR DE L'EAU ET DU TECHNICIEN DE RIVIERE

L'élue à l'environnement au sein de la communauté de communes Lodévois Larzac, Joëlle Goudal, le directeur du service eau rivières assainissement, Arnaud le Beuze, le technicien de rivière, Mathieu Catala, reviennent sur cette étude.

> Quelles étaient vos attentes initiales par rapport à cette étude ?

Joëlle Goudal : J'attendais de cette étude de voir comment les Lodévois perçoivent leurs rivières, sans avoir d'attentes plus précises.

Mathieu Catala : Il faut se rappeler que c'est l'agence de l'eau qui a proposé de réaliser cette étude en amont de la définition du projet technique, en considérant qu'étudier la perception des lodévois aiderait à orienter les travaux. Si les élus se sont laissés porter par cette idée, ils n'avaient pas d'attentes formulées.

> Qu'est ce que vous considérez avoir appris à cette occasion ?

Joëlle Goudal : En fait, l'étude a fait ressortir pleins de choses que je n'imaginais pas que les lodévois avaient remarquées et en a confirmé d'autres que je sentais de façon plus ou moins précise. Je pense par exemple à la virulence de certains par rapport à la présence des chiens et aux nuisances.

Mathieu Catala : Cela a changé le regard des élus sur leurs rivières... Cela a libéré les regards : certains usages passaient inaperçus, on a découvert des usages méconnus, les élus en ont pris conscience.

Arnaud le Beuze : Il me semble qu'au final les élus y ont trouvé beaucoup d'intérêt, qu'il s'agisse de l'opportunité à revaloriser les rivières, à redonner l'accès à ces rivières, à soutenir le développement de nouveaux usages. Mais le plus marquant à mon avis, c'est que la question de la mobilité dans la ville ressorte ici parce qu'une rivière est généralement perçue plus comme une contrainte que comme une opportunité en terme de déplacements. Cela suppose de construire des ponts, on a le sentiment que la rivière coupe le territoire... Or l'étude a mis à jour des visages différents : des opportunités de nouveaux modes de communication, des passages piétons ou en modes doux, qui n'avaient pas été identifiés.

> Comment considérez-vous son déroulement ?

Joëlle Goudal : J'ai été surprise que le bureau d'étude ait essayé de voir le plus de monde possible... On a souvent constaté leur présence sur le terrain. Ils étaient d'ailleurs là le jour des inondations. Ils ne se sont pas positionnés comme celui qui sait, ils ont écouté et discuté avec les gens.

Mathieu Catala : La concertation était intéressante, les débats en comité technique aussi, le bureau d'études s'est montré très proche de nous pendant toute la durée de l'étude. Et il y a eu les journées d'enquêtes sur le terrain. La proximité dans la façon de mener le travail avec les élus et les techniciens a nourri la confiance et alimenté les échanges lors de nos réunions communes.

> **Quelle utilité a-t-elle eu pour la collectivité ?**

Joëlle Goudal : Ce qui est certain, c'est qu'on s'en inspire vraiment. Cette étude constitue notre base de travail. Par exemple, l'idée de déplacer la guinguette et de créer un espace festif à l'entrée de Lodève, puis de créer un chemin pour remonter, cela vient de là. Ce qui a été dit pendant l'étude nous sert de base pour le travail technique actuel, sachant qu'il n'y rien d'ahurissant là-dedans. On pouvait le mettre en œuvre, et en plus, le lien avec les entretiens était toujours explicite.

Avec cette étude, on réfléchit autrement, et ce qu'on va mettre en place, du coup, les gens l'utiliseront. Par exemple, la proposition des poussettes qui remontent de l'autre côté de la Lergue. Je ne sais pas si on l'aurait fait.

Arnaud le Beuze : L'étude a décroisé la perception des rivières. On connaissait les usages récréatifs, comme la baignade et la pêche, et on a découvert le manque d'accès à la rivière, les cheminements en bord de rivière et les passages piétons à gué... On voit trop souvent la rivière d'en haut.

Il y a un vrai intérêt à croiser les enjeux : renaturation des rivières, assainissement, PLUI, développement des déplacements en modes doux, développement du tourisme... On porte un regard transversal. En plus il y a actuellement une opportunité de calendrier, on peut intégrer la médiathèque et le musée dans le projet. L'étude économique arriverait plus à point nommé maintenant, elle aurait tout son sens.

Et l'étude a pris tout son sens lors du diagnostic technique. Je trouve que le paysagiste a beaucoup apporté pour cette intégration socio-éco-technique. Son regard est intéressant pour faire le lien. Aujourd'hui je demande au bureau d'étude technique de croiser les regards socio-économiques, écologiques, paysagers et techniques, et de proposer des scénarios techniquement et financièrement réalistes, qui puissent être visibles et réalisés rapidement, afin de bien illustrer les études menées.

> **Et si vous aviez un regret ?**

Joëlle Goudal : Il concerne l'atelier participatif à la fin. Il aurait fallu aller plus loin. Les habitants étaient tous contents d'être là, d'échanger... Par exemple, les 2 dames du Béal des Tines, elles étaient là parce qu'elles avaient envie d'être prises en compte. Mais peut-être est-ce maintenant qu'il faut à nouveau travailler avec ces habitants ? J'irais aussi plus loin avec les commerçants, les prestataires de services de Lodève. Je les associerais plus... J'aurais aimé en savoir plus sur eux, sur leur avis.

Mathieu Catala : Il aurait fallu que l'étude technique enchaîne directement après l'étude socio-éco... Pour éviter la perte du lien et de la dynamique de mobilisation des élus...

Arnaud le Beuze : Si c'était à refaire, il faudrait que le volet économique soit plus axé sur le développement du tourisme vert, sur le développement des modes doux. Il faudrait un lien avec un axe fort de développement du territoire : par exemple le développement de cheminements touristiques dans la ville, intégrant les rivières. Cela nécessite une maturité politique et une maturité des différents projets de la ville.

Joëlle Goudal : Aujourd'hui, on va traiter en priorité la question de l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. On va faire sauter certains seuils. La priorité c'est de sortir l'assainissement du lit de la rivière. Avant de mettre des bancs et des guinguettes, on commence par l'assainissement pour améliorer la qualité de la rivière. Cela va demander d'expliquer qu'on procède par étapes.

LE POINT DE VUE DU BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE

Raphaël Suavet : C'est nouveau pour nous de travailler à partir d'une étude socio-économique réalisée en amont du projet. Il est certain que sur les études de renaturation de rivière, on constate qu'il y a un intérêt des élus lorsqu'il y a une demande sociale, ou au moins des questions de la population derrière le projet. Mais c'est la première fois que nous travaillons à partir d'une demande sociale recueillie et analysée.

Ce sont surtout les demandes portant sur la mobilité que nous pouvons intégrer dans notre réflexion technique. L'approche des « freins à la mobilité » émanant de l'étude est un plus : si nous repérons un point dur sur le plan morphologique et qu'il y a une demande sociale de mobilité à cet endroit, alors il faut y aller.

Les univers de perception, les usages, ce sont des choses qu'on a perçu lors de nos visites de terrain. L'étude sociologique permet cependant de les qualifier et prioriser plus aisément. Le texte sur la crue nous a particulièrement intéressés. Ce paragraphe et l'analyse qui est faite sur les perceptions que les lodévois ont des crues permettent de constater qu'ils savent vivre avec les crues de leurs rivières. Ce sont des éléments qu'on peut parfois recueillir sur le terrain, mais que l'on ne formalise pas comme dans cette étude.

Notre seul regret est qu'il aurait fallu faire justement ce qui était prévu : avoir les deux études (socio-économique et technique) en parallèle (cela n'a pas été le cas du fait de contraintes liées au code des marchés publics). Cela nous aurait été utile de participer à 1 ou 2 ateliers participatifs, de voir des riverains, d'entendre en direct la perception des gens

LE POINT DE VUE L'AGENCE DE L'EAU

> Le calendrier... une vraie opportunité

Si cette étude a pu voir le jour c'est que "c'était le bon moment". Les services d'urbanisme de la communauté de communes du Lodévois Larzac et de la Ville de Lodève travaillaient sur la réorganisation du centre ville. Or les deux rivières, la Lergue et la Soultou, sont structurantes pour la ville. Parallèlement à ce projet, un nouveau schéma d'assainissement voyait le jour, qui évoquait, entre autres enjeux, les canalisations en travers du lit des rivières.

Cette concordance de calendrier et de projets ayant en commun, bien qu'en mode mineur, la question des rivières, permettait de lancer une réflexion sur leur place dans la ville. Les modalités de mise en œuvre des actions de restauration identifiées comme nécessaires dans le programme de mesures du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée pouvaient être discutées : les autres projets en cours sur le territoire offraient cette opportunité.

Autre question de calendrier : la coordination entre cette étude sociale et l'étude technique des scénarios de restauration. Le guide "Concevoir pour négocier" publié par l'agence de l'eau suggère de définir un périmètre technique pertinent préalablement à une étude sociale. La communauté de communes du Lodévois Larzac a voulu une étude sociale en amont de toute réflexion technique. L'objectif était de penser le projet technique en fonction des attentes des riverains, usagers et habitants. Il s'est donc agi d'un réel travail d'observation des usages et d'écoute des usagers et riverains en dehors de tout préalable technique, et non pas d'une consultation sur la base de scénarios déjà ébauchés. Cette organisation dans le temps, ainsi que l'implication des élus et techniciens concernés, a facilité le lien entre les projets urbains, assainissement et restauration.

> Une démarche... qui suppose une adaptation permanente

La phase d'écoute, du fait même de l'inversion de calendrier évoquée au paragraphe précédent, a été plus poussée que ce qui était initialement prévu. De même, l'atelier participatif, non prévu au départ, est devenu une évidence méthodologique. A la fois en raison de la nécessité de partager les conclusions de l'étude avec les personnes interviewées, les usagers, les riverains et les habitants, les élus et les techniciens, mais aussi du souhait d'utiliser ce matériau recueilli pour entamer la co-construction de propositions qui viendraient "en entrée" de la réflexion technique.

Cette approche a supposé une adaptation méthodologique permanente en fonction du matériau recueilli et toujours sans perdre de vue l'objectif poursuivi : comprendre les rapports que les usagers et riverains entretiennent avec les rivières, mettre à jour leurs perceptions, identifier leurs attentes. Il y a donc eu, chemin faisant, une évolution entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement déroulé. Là où l'on prévoyait une trentaine d'entretiens auprès d'informateurs privilégiés, des entretiens supplémentaires auprès d'usagers en bord de cours d'eau sont apparus comme nécessaires. Ce sont d'ailleurs ces entretiens en bordure de cours d'eau qui ont permis de mettre en évidence les univers de perception et de cartographier la fréquentation, la répartition des usages ainsi que les axes de mobilité dans la ville.

Cela a nécessité de notre part, en tant que commanditaire un suivi au plus près du terrain du déroulement de l'étude pour comprendre et valider l'adaptation qui a été faite.

> Une reproductibilité probable... au moins partiellement

Il est fort possible que les mêmes univers de perceptions se retrouveraient sur d'autres rivières... certains d'entre eux seulement et sans doute avec des façons variables de s'exprimer ou de s'incarner, et sans doute d'autres, totalement différents. Cette étude a, en tout cas, permis de proposer une première version de ces univers de perception. La grille de lecture qu'ils proposent vient enrichir la notion d'usages (en place) et d'attentes (usages potentiels). Avec à la clef des "lunettes" regardant des objets qui viennent enrichir la réflexion technique...

LE REGARD DES CHERCHEURS

Les réflexions qui suivent ont été développées par deux chercheurs d'Irstea (Patrice Garin et Sylvie Morardet), qui ont observé la mise en place de l'étude depuis son démarrage jusqu'à l'atelier final, sans cependant intervenir sur les choix méthodologiques de l'équipe d'étude.

> Retours sur l'objectif de l'étude et sur son pari de positionnement en amont d'une étude technique

La logique promue dans le guide de l'Agence de l'eau sur les enjeux de restauration hydro morphologique privilégie la « *définition des périmètres techniques pertinents* » en premier lieu, avant de penser « *l'articulation technique du projet avec les politiques publiques présentes* »³. La stratégie sous-jacente à ce guide est celle d'opérer le changement selon le modèle « Proposer, Ecouter, Requalifier » (Narcy 2013)⁴, en assumant dès le départ une ambition de reconquête de la qualité des milieux, en enrôlant à son profit les autres politiques territoriales afin d'assurer la réalisation du projet.

³ Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée. 2011. Restaurer et préserver les cours d'eau. Restauration hydromorphologique et territoires. Concevoir pour Négocier. Coll. Guide Technique SDAGE. 105p. <http://www.documentation.eaufrance.fr/entrepotsOAI/AERMC/R156/66.pdf>

⁴ Narcy, J.B. 2013. Regards des sciences sociales sur la mise en œuvre des politiques de l'eau. Coll. Comprendre pour Agir. Onema. 151p. <http://www.onema.fr/sciences-sociales-et-mise-en-oeuvre-de-la-politique-de-l-eau>

Le pari de cette étude pilote était de positionner la prise en compte et l'analyse des « attentes socio-économiques » d'un projet de renaturation d'une rivière en contexte urbain, en amont d'une étude technique pour la restauration du cours d'eau. Cette inversion ne constitue pas une simple modification du calendrier. Elle était porteuse d'un changement possible d'objectifs de la renaturation en le mettant au service d'un projet de territoire, puisque ces « attentes socio-économiques » auraient pu modifier très significativement le cahier des charges de l'étude technique à venir. Poussée à l'extrême, cette posture aurait pu aboutir à une stratégie de co-construction du changement selon le modèle « Concerter, Analyser, Choisir » dans lequel la priorité est donnée à la conception d'une vision partagée par les acteurs des territoires, afin de sécuriser l'adhésion au projet, quitte à en rabattre sur les objectifs de reconquête à court terme.

Dans les faits, la démarche est bien restée située dans le premier modèle. Si la dimension technique du projet n'a pas été dessinée en préalable aux débats et enquêtes, ni les personnes interrogées, ni les acteurs du comité de pilotage n'ont eu à (ou voulu) s'exprimer sur l'opportunité du programme de modernisation de l'assainissement qui structure le projet technique. La seule inquiétude partagée et réitérée à plusieurs reprises portait sur la non-aggravation de l'exposition aux inondations. Par contre les attentes en termes d'aménagement d'accès et de déploiement différencié des usages le long de la rivière pour faciliter leur cohabitation étaient clairement des demandes d'articulation entre ce projet de renaturation et celui de politique de la ville qui fait l'objet, par ailleurs de nombreuses concertations. Les débriefings tendent à montrer que la démarche suivie dans la présente étude a permis en fait d'enrôler le futur projet de renaturation de la rivière au bénéfice de la politique urbaine de la commune et de la communauté de communes du Lodévois et Larzac.

> De l'importance d'une démarche d'intéressement d'acteurs concernés

Si au final l'articulation entre les deux projets renaturation/politique de la ville semble en bonne voie et devrait faciliter ainsi l'adhésion du plus grand nombre, elle le doit à la démarche d'inclusion progressive d'acteurs susceptibles d'être concernés par le projet, tout au long de son déroulé.

Le recours à des « informateurs privilégiés » pour un premier balayage des usages, attachements et de leurs porte-paroles possibles est classique. Ce qui l'est moins, c'est l'invitation des quelques personnes emblématiques de certains attachements ou usages à l'atelier final de restitution et d'esquisse de ce que pourrait être cette rivière réaménagée. Certaines de ces personnes ont été identifiées lors des visites de terrain, chemin faisant. Ouvrir ainsi le cercle des « intéressés » au projet à des personnes qui auraient pu rester simples concernées dont on analyse les représentations et les attentes, notamment dans cette phase finale d'exploration du futur possible de la rivière, a été un pari gagnant. Cet embryon de co-construction d'une « maquette » de rivière dans la ville, pourtant libre de tout engagement d'une prise en compte ultérieure des suggestions des différents groupes de travail, a beaucoup intéressé les élus et les techniciens concernés. Le fort niveau d'engagement des participants, la qualité et la précision de leurs propositions, leurs capacités d'élaboration de compromis, les ont convaincus d'une part de l'attachement de certains à la rivière et à ses abords, et d'autre part de la nécessité d'intégrer les résultats de cette étude socio-économique dans le cahier des charges de l'étude technique.

> Une sociologie compréhensive et pragmatique

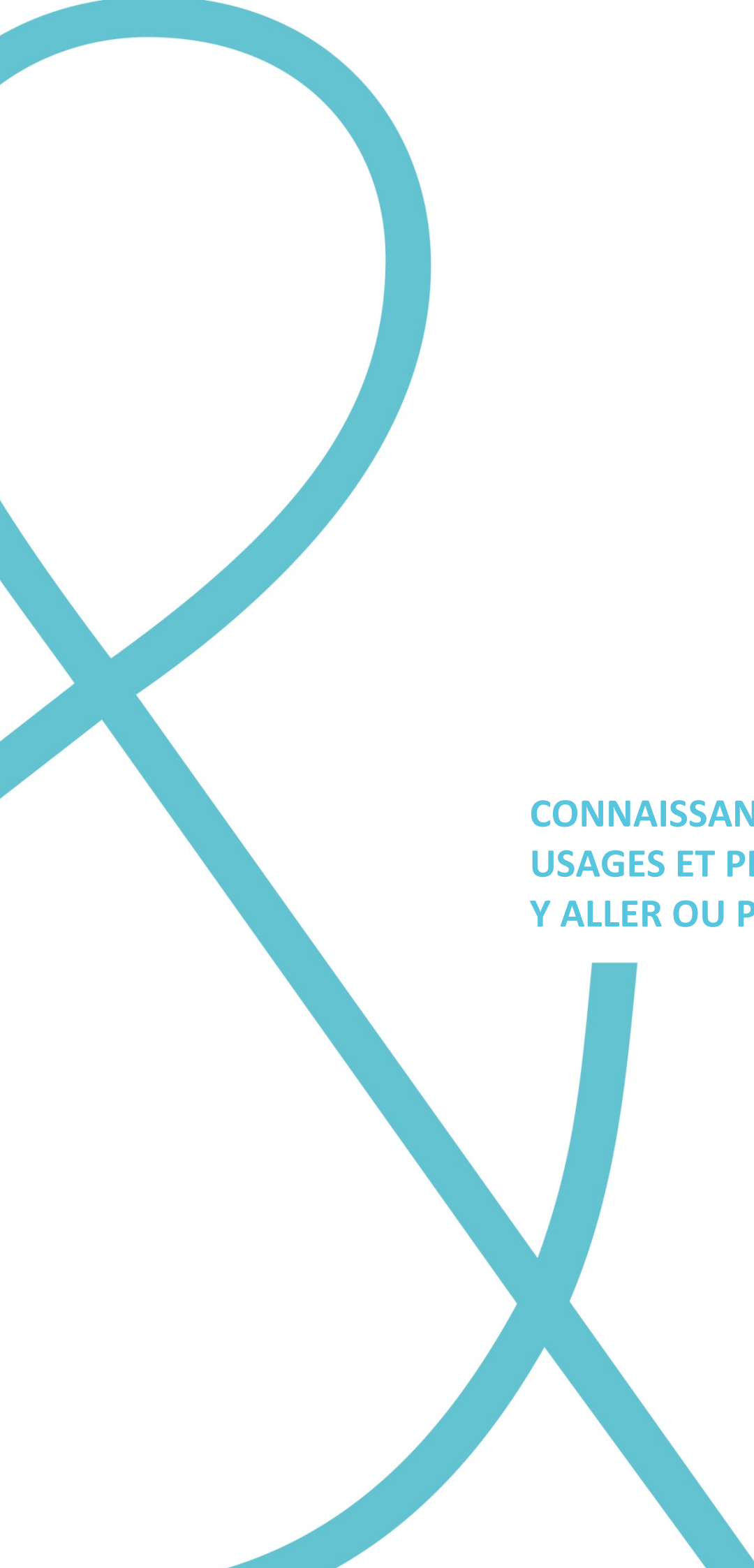
La lecture sociologique du territoire proposée dans cette étude est pertinente, car elle donne à voir les usages « discrets » et banals de la rivière et de ses abords, des attachements sensibles ou ténus qui ne se laissent pas facilement aborder ou cataloguer dans des catégories prédéfinies. Pour beaucoup des habitants, la rivière ne fait pas immédiatement sens : on la voit sans y porter attention, on longe ses abords pour promener son chien, mais ses « défauts » (odeurs, impression de saleté, de manque d'entretien, difficulté d'accès) n'en font pas une pièce emblématique de la ville. Sauf exception que l'étude a bien identifiée, on fait plus avec qu'on ne s'en soucie, comme

l'illustre bien l'analyse des registres mobilisés par les habitants et usagers rencontrés. Et chez les personnes les plus attachées à la rivière, beaucoup se réfèrent à ce qui contribue à cette discrétion, à cette impression de naturalité. Pour le projet technique, le défi sera donc de redessiner cette rivière plurielle dans ces attentes de « laisser faire la nature », d'usages discrets parfois antagonistes entre eux et d'espaces ouverts à des publics plus nombreux.

Les quelques éléments historiques rassemblés sur le rôle de la rivière dans la ville et ses activités phares, confirment cette discrétion, y compris symbolique et culturelle. La rivière est peu présente dans les représentations et les textes – si l'on excepte les mentions de ses débordements lors des crues éclaircies. L'essentiel des discours des personnes rencontrées durant l'étude, catégorisés dans les univers de perception montre des attachements familiaux et des souhaits de préserver ce qui contribue au bien-être, à l'aise des gens dans leur environnement quotidien.

L'approche adoptée convient bien à l'analyse d'une rivière qui ne semble guère embarquée dans des jeux de pouvoir ou dans des enjeux économiques significatifs qui auraient nécessité une sociologie critique pour une analyse des rapports de force et du jeu des acteurs. Il y a peu de disputes et de sujets polémiques qui engendrent des mises en discussion de ce qu'il serait juste de faire, si l'on excepte la difficile cohabitation de quelques usages domestiques antagonistes : aire de jeu /de pique-nique et aire de promenade en liberté pour les chiens. Mais il y a quand même l'abandon du festival « des Voix de la Méditerranée » et l'installation temporaire d'une guinguette estivale permanente sur les berges de la Lergue qui font débat. Ces controverses voient s'opposer quelques arguments empruntés à différents registres marchand (activité économique), domestique (tranquillité des riverains), ou inspiré (accès à la culture), sur ce qu'il convient de défendre en termes d'aménagement. L'importance de ces sujets de débat n'a pas été jugée suffisamment déterminante pour l'avenir du projet de renaturation pour justifier une analyse plus approfondie.

Ainsi, il est probable que, dans des contextes d'attachements patrimoniaux et symboliques plus forts à la rivière, d'enjeux économiques plus importants ou de controverses plus aiguës, il faille compléter cette analyse des perceptions et des représentations par d'autres approches, orientées sur la concertation ou la négociation, selon le modèle de changement privilégié par le porteur du projet (Cf. partie 1 de cette discussion).



CONNAISSANCE DES
USAGES ET PERCEPTIONS :
Y ALLER OU PAS ?



Au terme de ce périple au bord des rivières de Lodève, et pour être complet, il reste à s'interroger sur l'intérêt de conduire de telles approches sur d'autres cours d'eau. Et ceci dans quelles conditions ou encore suivant quelles modalités ?

Autant de questions traitées lors d'un entretien avec Jean-Baptiste Chémery, Gaëlle Gasc et Pierre Fillatre de Contrechamp, tous trois associés à la réalisation de cette étude.

> Qu'est ce qui peut, selon vous, justifier qu'un gestionnaire de milieux aquatiques (et ses partenaires), portant un projet de restauration de cours d'eau, décide de s'intéresser aux usages et perceptions associés à cette rivière ?

Jean-Baptiste Chémery : Le premier point, c'est que ce cours d'eau ou tout au moins la portion qui est à restaurer, soit l'objet, entre autres, d'usages sociaux qui ne soient pas du ressort d'une approche économique. L'enjeu d'une telle approche est alors de s'interroger sur l'intérêt ou non de tenir compte de ces usages dans le cadre du projet de restauration. Voilà qui demande en priorité d'aller à l'écoute des perceptions sur lesquelles ces usages sont fondés. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse d'usages extraordinaires ou concernant des milliers de personnes. Par exemple, sur l'aval de la Tille en Côte d'Or, même si l'agriculture a progressivement canalisé la rivière, altérant sa valeur écologique, elle reste un point d'attrait pour les promeneurs locaux, ne serait-ce que grâce au maintien d'un rideau d'arbres sur ses berges au milieu d'un territoire entièrement dédié aux grandes cultures.

Gaëlle Gasc : Au-delà de ce facteur objectif, un second point paraît déterminant. Il s'agit de la conviction du gestionnaire (autant que possible partagée par ses partenaires...) que l'état écologique de ces cours d'eau n'est pas un enjeu purement technique, qu'il s'agit aussi d'une question sociale et politique, qui dépend de la façon dont ces usagers, et plus largement les populations alentour, portent attention à ces rivières et à leur devenir, à la manière dont ils y sont attachés.

> Pour autant existe-t-il d'autres situations où ce type d'approche serait mobilisable ?

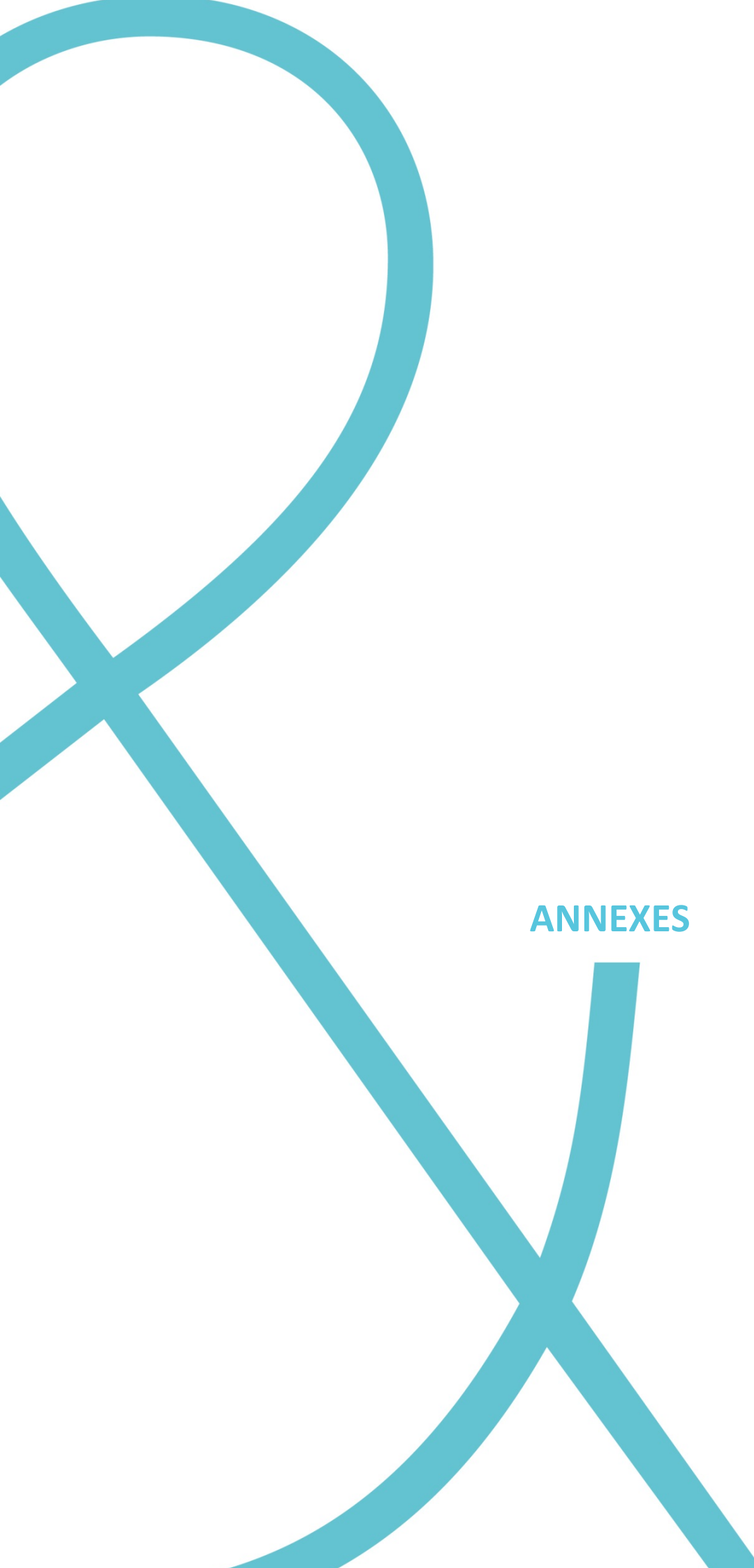
Pierre Fillatre : En tenant compte de cette idée que l'intérêt des populations locales pour « leurs » cours d'eau est une des clefs de la préservation de leur état, cette approche peut aussi concerner des cours d'eau dont les usages sociaux sont tombés en désuétude. A partir de la confrontation entre les représentations de ces usages passés et des perceptions actuelles, on peut envisager l'intérêt d'en tenir compte dans la restauration. Rappelons par exemple que sur la Drôme, le deuil de pratiques de baignade encore dans les mémoires face à l'état de dégradation de la rivière a dans les années 90 contribué à la dynamique du SAGE du point de vue de l'intérêt des populations locales.

Jean-Baptiste Chémery : Pour aller jusqu'au bout de cette logique, une telle approche pourrait être aussi développée sur des cours d'eau sans usages sociaux connus mais pour lequel on estimerait souhaitable d'en favoriser, pour tisser un lien avec les populations. C'est déjà le cas de certains cours d'eau de zones périurbaines dont les berges étaient occupées essentiellement par des entreprises industrielles et qui sont restaurées en ouvrant l'accès de ces berges aux populations locales.

> Si l'on vous suit dans cet intérêt à écouter des usagers existants ou potentiels, quand et comment faut-il envisager d'intervenir ?

Gaëlle Gasc : Cette étude a montré que l'écoute peut être réalisée **en amont du projet de restauration** et alimenter sa conception. Pour autant, on peut tout à fait envisager que ce type d'étude soit réalisé **plus en lien avec la définition du projet de restauration**. Dans ce cas, l'écoute prendra d'autres formes, par exemple celle d'ateliers au sein desquels les participants sont invités à amender les propositions qui leur sont faites. Il faut cependant que le projet technique laisse **suffisamment de marges de manœuvre** pour que cette démarche participative reste crédible aux yeux des participants.

Pierre Fillatre : Pour ce qui est du recours à un prestataire, il faut d'abord admettre que se placer dans une posture d'écoute n'est pas l'apanage de bureaux d'étude spécialisés. De nombreux chargés de mission ou techniciens de rivière font cela tous les jours. Cela n'empêche pas que suivant le sujet abordé, ils peuvent faire face à deux obstacles : une disponibilité souvent limitée et une image ou un ancrage de terrain qui réduisent leur marge de manœuvre pour interroger librement les intéressés.



ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENT DE COMMUNICATION SUR L'ETUDE

Juin 2015

Autour de la Lergue et la Soulondres dans Lodève

Une étude pour « mieux connaître les attentes des usagers et des habitants »

En ville, les rivières sont un élément majeur du cadre de vie. C'est la raison pour laquelle les élus sont soucieux de l'amélioration de leur qualité. Lodève et les deux cours d'eau qui la traversent, la Lergue et la Soulondres, sont aujourd'hui concernées au premier chef par ce type de valorisation. Souhaitant tenir compte de tous les usages existants et à venir, la réflexion est portée par l'agence de l'eau, la ville de Lodève et la communauté de communes Lodévois et Larzac.

Des rivières appréciées et fréquentées par les habitants de Lodève

Les réunions organisées en 2011 à propos du projet de ville du centre de Lodève ont permis à de nombreux habitants d'exprimer leur attachement à la Lergue et la Soulondres. Grâce à la présence de l'eau qui court et de nombreux arbres, elles constituent des « poumons verts » situés à deux pas du centre ville et certaines de leurs berges sont très fréquentées notamment à la belle saison. Les habitants ont également exprimé le souhait de faciliter certains accès, d'embellir certains endroits et de réduire les usages dégradants, tout en veillant à se protéger des crues, telles que celles de 2014.



Une étude partenariale

Cette étude repose sur l'implication des 3 partenaires suivants :

⇒ L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse aide financièrement les collectivités menant des projets d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux, grâce aux redevances liées à la consommation des usagers. A Lodève, elle porte notamment cette étude, liée aux attentes des usagers.

⇒ La ville de Lodève conduit le projet de rénovation du centre ville et des réseaux d'assainissement. Elle souhaite que le projet réponde aux attentes de ses habitants.

⇒ La communauté de communes Lodévois et Larzac est pour sa part compétente pour réaliser des travaux sur les cours d'eau de son territoire. Elle conduit les travaux d'entretien des berges et de leur végétation en temps normal et après les crues. Elle portera le projet de renaturation des cours d'eau avec le soutien de l'agence de l'eau

Sa réalisation a été confiée à 2 bureaux d'études associés, Contrechamp et ACTeon. La ville de Lodève, la communauté de communes et l'agence de l'eau vous remercient par avance de l'accueil que vous leur réserverez.

Des travaux importants à venir sur ces 2 rivières

Par ailleurs, la ville de Lodève doit dans les années à venir renouveler ses réseaux d'assainissement. Vécutistes, ils constituent des sources de pollution potentielle. Dans ce cadre, il est prévu de limiter les traversées de réseaux sous la Lergue. Pour ces travaux coûteux, l'agence de l'eau a souhaité apporter un appui financier important à la ville et a proposé que ces travaux contribuent également à améliorer l'état des deux cours d'eau, en tenant compte des risques liés aux crues.



A la croisée des approches sociologique et économique, les attentes des habitants et des usagers en tête

Sur la base d'entretiens avec les différents types d'usagers de ces deux cours d'eau (habitants, promeneurs, pêcheurs, micro-centraliers, touristes,...), permettant de préciser ce qu'ils apprécient et souhaitent, mais aussi d'évaluer l'impact économique du projet de renaturation, *cette étude débouchera sur des propositions opérationnelles permettant de renforcer le lien entre Lodève, la Lergue et la Soullondres, dans l'intérêt de tous.*

Un calendrier précis

Cette étude compte plus d'une cinquantaine d'entretiens, touchant principalement des représentants des usagers et des habitants, des acteurs économiques et des élus. Ils seront conduits dès la fin juin 2015 et se poursuivront en septembre/octobre. A partir de leurs enseignements, des propositions opérationnelles seront étudiées, pour aider à la définition du projet de renaturation des cours d'eau.

Que signifie renaturer un cours d'eau ?

Depuis une vingtaine d'années, les spécialistes se sont aperçu qu'améliorer l'état d'un cours d'eau, c'est favoriser sa capacité d'auto-entretien sur le long terme et réduire les interventions coûteuses de l'homme. Dans les traversées de villes, telles que Lodève, il n'est pas question de redonner leur état naturel aux cours d'eau, mais plutôt de rétablir un fonctionnement "proche du naturel", sans remettre en cause les usages et tout en maintenant la protection des biens et des habitants en cas de crue.

Sans préjuger du projet de renaturation restant à définir, l'objectif est que l'eau puisse s'écouler sans trop d'obstacles, notamment lorsqu'ils n'ont plus d'utilité, et de maintenir une végétation variée sur les berges. Le but est de réduire le réchauffement de l'eau et la présence de plantes envahissantes et d'odeurs désagréables... Et surtout que cette amélioration permette une réappropriation de la rivière par les usagers.



Pour tous renseignements, contacter :
Jean-Baptiste Chémery - Contrechamp : 06 88 09 44 04
Anne-Laurence Agenais—ACTeon : 03 89 27 98 22



Retrouvez ce guide
en téléchargement sur
www.eaurmc.fr

Décembre 2017

Crédits photos : communauté de communes du Lodévois Larzac, Contrechamp

ÉCOUTER LES USAGES ET LES PERCEPTIONS : UNE CLÉ POUR PENSER LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

Retour d'expérience sur deux rivières cévenoles

Mieux connaître les usages existants sur un cours d'eau, comprendre les perceptions des riverains, habitants et usagers de ce cours d'eau, autant d'éléments de connaissance qui peuvent venir enrichir la réflexion technique sur un projet de restauration.

Cet ouvrage présente le volet sociologique de l'étude socio-économique menée sur la Lergue et la Soulondre, les deux rivières traversant la ville de Lodève (34). Il évoque la méthodologie mise en œuvre, le déroulement de l'étude avec ses aléas et ses ajustements nécessaires.

Il présente les résultats, tant sur la caractérisation des usages et leur spatialisation le long des deux rivières, que sur la mise à jour de cinq univers de perception des cours d'eau.

Il apporte quelques enseignements pour la conduite d'approches analogues sur d'autres projets.